

Demande d'autorisation d'exploitation

-

Site minier de Dent de Poya (DDP)

-

Pièce G – Etude d'impact socio-économique

-

Centre minier de Poya

-

Commune de Poya – Provinces Nord & Sud**SUIVI DES MODIFICATIONS**

Version	Date	Modifications
00	16/05/2023	Version initiale
01	04/07/2023	Version revue selon les remarques NMC

Ce document a été réalisé avec le concours du bureau d'études
« O.R.E ».



SOMMAIRE

1	PREAMBULE.....	6
2	PRESENTATION DU DEMANDEUR	7
3	PRESENTATION GENERALE DU PROJET	8
3.1.	Description synthétique	8
3.2.	Situation géographique	8
3.3.	Périmètre de la demande.....	10
4	ETAT INITIAL	12
4.1.	Histoire de l’activité minière dans la région.....	12
4.2.	Description du centre minier de Poya.....	12
4.2.1.	<i>Géographie</i>	<i>12</i>
4.2.2.	<i>Composition du centre.....</i>	<i>12</i>
4.2.3.	<i>Personnel dédié au fonctionnement du centre.....</i>	<i>13</i>
4.2.4.	<i>Présentation synthétique des caractéristiques du projet minier.....</i>	<i>14</i>
4.2.5.	<i>Description des activités</i>	<i>15</i>
4.3.	Accès et routes	18
4.3.1.	<i>Accès au site</i>	<i>18</i>
4.3.2.	<i>Accès au port</i>	<i>18</i>
4.3.3.	<i>Autres routes de la commune.....</i>	<i>18</i>
4.4.	Références cadastrales.....	19
4.5.	Patrimoines	22
4.6.	Les aspects sociaux.....	23
4.6.1.	<i>Population.....</i>	<i>23</i>
4.6.2.	<i>Zones d’habitations</i>	<i>24</i>
4.6.4.	<i>Description de l’habitat de la commune de Poya</i>	<i>27</i>
4.6.5.	<i>Équipement des logements.....</i>	<i>27</i>
4.6.6.	<i>L’éducation et la formation</i>	<i>28</i>
4.7.	Les aspects économiques	28
4.7.1.	<i>La situation d’activité</i>	<i>28</i>
4.7.2.	<i>Lieu de travail, emploi permanent ou non et emploi à temps complet ou partiel.....</i>	<i>29</i>
4.7.3.	<i>Catégorie socio-professionnelle.....</i>	<i>29</i>
4.7.4.	<i>Secteur d’activité économique.....</i>	<i>29</i>
4.7.5.	<i>Le secteur minier.....</i>	<i>32</i>
4.7.6.	<i>Le secteur du tourisme.....</i>	<i>32</i>
4.8.	Les aspects culturels.....	33
4.8.1.	<i>Organisation mélanésienne.....</i>	<i>33</i>
4.8.2.	<i>La langue vernaculaire.....</i>	<i>33</i>

4.8.3.	<i>Les autorités religieuses.....</i>	33
4.8.4.	<i>La maison commune.....</i>	33
4.8.5.	<i>Fêtes communales</i>	33
4.8.6.	<i>Infrastructures sportives.....</i>	34
4.9.	Synthèse de l'état initial	34
5	IDENTIFICATION ET EVALUATION DES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DU SITE MINIER	35
5.1.	Méthodologie d'évaluation de l'importance des impacts	35
5.1.1.	<i>Critères d'évaluation.....</i>	35
5.1.2.	<i>Détermination du niveau des impacts.....</i>	36
5.2.	Définition des mesures d'Évitement, de Réduction et de Compensation (ERC) et évaluation de l'importance des impacts résiduels.....	36
5.2.1.	<i>Mesures d'évitement, de réduction et de compensation (ERC).....</i>	36
5.2.2.	<i>Méthodologie d'évaluation de l'importance des impacts résiduels</i>	37
5.3.	Les effets sociaux du projet.....	37
5.3.1.	<i>Appropriation du projet par les sociétés.....</i>	37
5.3.2.	<i>Commodité du voisinage</i>	37
5.3.3.	<i>Accès aux ressources naturelles.....</i>	39
5.3.4.	<i>Vie traditionnelle</i>	43
5.3.5.	<i>Vie de famille</i>	44
5.3.6.	<i>Éducation et formations</i>	45
5.3.7.	<i>Grèves et blocages.....</i>	46
5.3.8.	<i>Gestion de l'argent</i>	46
5.4.	Les effets sur l'économie locale	46
5.4.1.	<i>L'emploi</i>	46
5.4.2.	<i>Activités minières.....</i>	47
5.4.3.	<i>Le secteur primaire</i>	48
5.4.4.	<i>Le secteur secondaire</i>	48
5.4.5.	<i>Le secteur tertiaire.....</i>	49
5.4.6.	<i>Le secteur du tourisme.....</i>	49
6	SYNTHESE DES IMPACTS SUR LES COMPOSANTES DU MILIEU	50
7	CONCLUSION.....	53
8	BIBLIOGRAPHIE.....	54
9	ANNEXES	55

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation générale du site (Source : ORE, 2023).....	9
Figure 2 : Périmètre de la demande d'autorisation d'exploitation du site de DDP (Source : NMC, 2023).	11
Figure 3 : Schéma de principe de l'exploitation du site de Dent de Poya (Source : NMC, 2023).....	17
Figure 4 : Accès au site minier Dent de Poya (ORE, 2023).	18
Figure 5 : Cadastre minier et foncier du site de la Dent de Poya (Source : O.R.E., 2023).....	21
Figure 6 : Zones clés de biodiversité autour du site minier de Dent de Poya (Source : ORE, 2023).	22
Figure 6 : Évolution de la population de la commune de Poya entre 1956 et 2019 (Source : ISEE, 2019).	23
Figure 7 : Pyramide des âges en 2019 (en %) (Source : ISEE, 2019).....	24
Figure 8 : Localisation des tribus et du village de Poya (Source : O.R.E., 2023).....	25
Figure 9 : Carte de la commune de Poya avec les six tribus (Source : ISEE, 2019).....	26

LISTE DES TABLEAUX

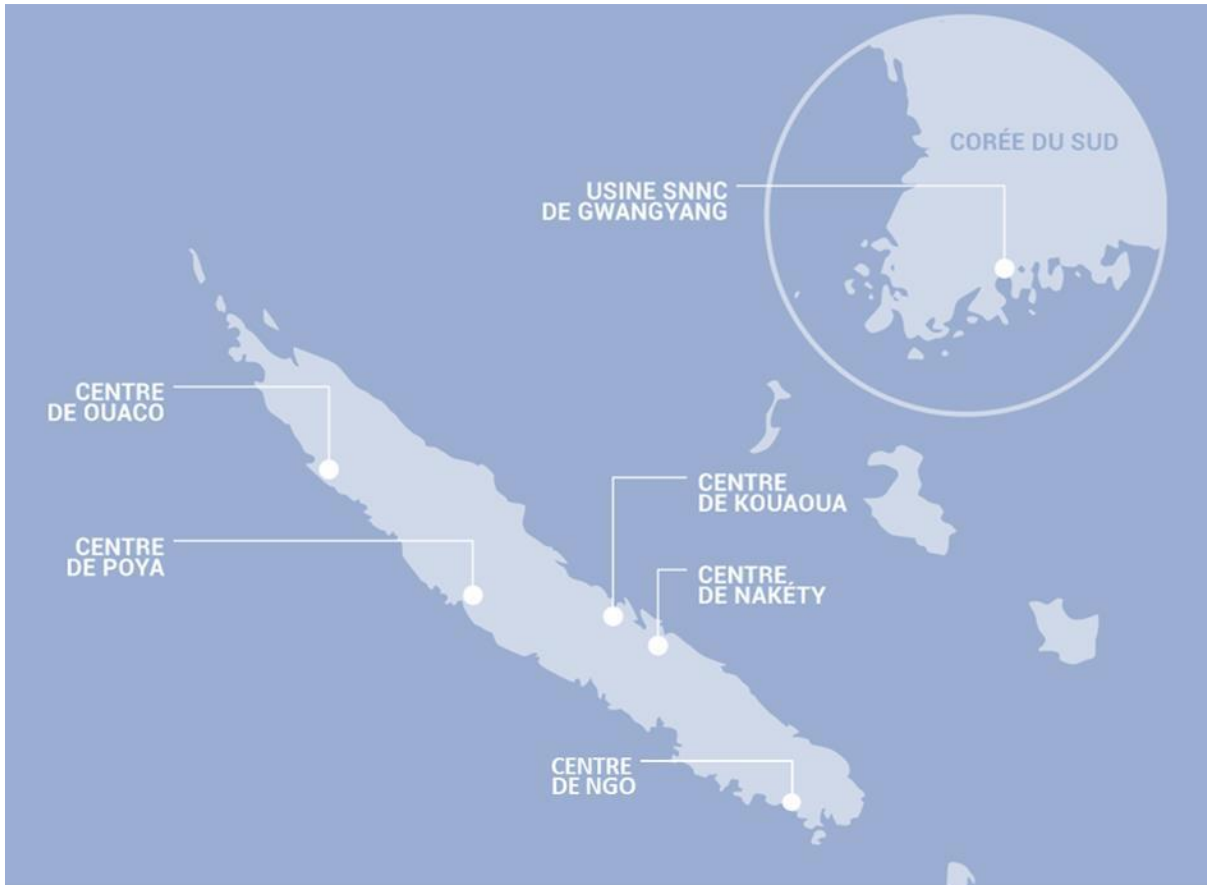
Tableau 1 : Présentation du demandeur.....	7
Tableau 2 : Unités minières intégrées au périmètre d'exploitation du site de DDP	10
Tableau 3 : Effectifs sur le centre minier de Poya (Source : NMC, 2023).....	13
Tableau 4 : Opérations sous-traitées sur le centre minier de Poya (Source : NMC, 2023).....	13
Tableau 5 : Récapitulatif des engins prévus sur Dent de Poya (Source : NMC, 2023).	14
Tableau 6 : Manipulés primaire en fonction de la période quinquennale à Dent de Poya (Source : NMC, 2023).....	15
Tableau 7 : Volumes des manipulés primaires et mise en verse prévus durant la durée de l'exploitation de Dent de Poya en fonction des fosses (Source : NMC, 2023).	15
Tableau 8 : Description des activités en fonction de la zone et de la période quinquennale (Source : NMC, 2023).....	16
Tableau 10 : Concessions minières présentes sur le massif de Dent de Poya (Source : Georep – Gouv NC, 2022).	19
Tableau 11 : Cadastre foncier de la zone d'étude (Source : Georep – Gouv NC, 2023).	19
Tableau 9 : Population de Poya répartie par tranche d'âge entre 2009 et 2019 (Source : ISEE, 2019).23	23
Tableau 10 : Nombre d'habitants par communauté à Poya (Source : INSEE, 2019).....	24
Tableau 11 : Répartition des établissements par type d'activité du secteur primaire sur la commune de Poya au 30 juin 2022 (ISEE, 2023).	29
Tableau 12 : L'évolution des exploitations (Sources : RGA 1991 et RGA 2012).	30
Tableau 13 : Répartition des établissements par type d'activité du secteur secondaire sur la commune de Poya au 30 juin 2022 (ISEE, 2023).	30
Tableau 14 : Répartition des établissements par type d'activité du secteur tertiaire sur la commune de Poya au 30 juin 2022 (ISEE, 2023).	31
Tableau 15 : Synthèse de l'état initial de la commune de Poya (Source : ORE, 2023).....	34
Tableau 16: Formations végétales évitées par Province.....	40
Tableau 17 : Sous-traitance de Dent de Poya (Source : NMC, 2023).....	47
Tableau 18 : Synthèse des impacts potentiels et résiduels et mesures ERC (Source : O.R.E., 2023)....	50

1 Préambule

Nickel Mining Company (NMC) est une société dont les actions composant son capital social sont détenues à hauteur de 51% par le groupe calédonien SMSP et 49% par le groupe coréen POSCO.

La société NMC créée en 2006, a pour objet principal l'exploitation de concessions minières en vue d'approvisionner une usine de traitement de minerais de nickel située à Gwangyang, en Corée du Sud, et dont la société propriétaire, SNNC, est également détenue à 51% par SMSP et à 49% par POSCO.

Aujourd'hui, la société NMC est présente sur l'ensemble du territoire avec 5 centres miniers actifs :



Afin de pérenniser son activité sur le centre minier de Poya, NMC a intégré dans son plan minier l'exploitation du site de Dent de Poya (DDP) dans le respect de ses valeurs :

- Prioriser la sécurité et l'environnement ;
- Préserver, gérer et développer ses ressources humaines et minières ;
- Poursuivre l'intégration de l'entreprise dans son environnement sociétal ;
- Alimenter durablement l'usine à sa capacité nominale et assurer la rentabilité de l'entreprise.

Conformément au code minier de la Nouvelle Calédonie, NMC présente une demande d'autorisation pour l'exploitation du site minier de DDP intégrant les volets :

- A. Un rapport sur les ressources et réserves minières du gisement concerné ;
- B. Un document d'orientation générale de l'exploitation minière sur la période considérée ;
- C. Une étude d'impact de l'ensemble du projet de développement minier sur le milieu environnant ;
- D. Un exposé relatif à la gestion et à la protection des eaux superficielles et souterraines ;
- E. Un schéma de réhabilitation des zones dégradées complété par un plan de restauration et de fermeture ainsi que les dépenses associées ;
- F. Un exposé sur la santé et la sécurité ;
- G. Une étude des impacts économiques et sociaux du projet de développement minier sur son environnement ;
- H. Un exposé technique détaillé pour les cinq premières années d'activité.

Le présent document constitue le volet G « Une étude des impacts économiques et sociaux du projet de développement minier sur son environnement » de la demande d'autorisation d'exploiter le gisement du site minier DDP.

2 Présentation du demandeur

Tableau 1 : Présentation du demandeur

Raison sociale	Nickel Mining Company (NMC)
Type société	Société par actions simplifiée (SAS) - Partenariat SMSP / POSCO
Capital	33 007 130 000 XPF
Adresse siège social	24 avenue Baie de Koutio – Ducos BP66 – 98845 Nouméa CEDEX
Adresse siège administratif	85, Avenue du Général de Gaulle – BP 66 – 98845 Nouméa Cedex
RIDET	813 980.001
Objet social	Exploration et exploitation minière
Représentant légal	Isabelle WABETE - Présidente
Mandataire	Aline LORICOURT – Chef du Département permitting et environnement
Adresse et coordonnées du mandataire	85 Avenue du Général de Gaulle, Immeuble Carcopino 3000, 98 800 Nouméa Téléphone : 28 31 71

3 Présentation générale du projet

3.1. Description synthétique

Objet de la demande
Exploitation du site de Dent De Poya (DDP) sis sur la commune de Poya en Province Nord & En Province Sud pour une durée de 20 ans
Caractéristiques géologiques
Réserves identifiées : 3 916 kth à 1.77% Ni Type de minerai : Saprolite
Rythme d'exploitation
L'activité prévue au cours de la première période quinquennale est équivalente à celle autorisée dans le cadre du plan de fermeture de la carrière Claude par arrêté complété n° 2015-98/PN du 10 mars 2015 avec une production de minerai d'environ 378 Kth. Une augmentation de l'activité est prévue à partir de la seconde période quinquennale avec une production supérieure à 1 000 Kth.
Organisation de l'activité
Moyens mobilisés : Sous-traitance Nombre de jours/semaines : 4 Horaires : de 6h à 16h30

3.2. Situation géographique

Le site minier Dent de Poya se situe sur la côte ouest de la Nouvelle-Calédonie à la limite entre la Province Nord et la Province Sud.

Le massif Dent de Poya, où se trouve la mine, est localisé à environ 12 km à vol d'oiseau à l'est de la commune de Poya.

Le bord de mer, où le déchargement du minerai est réalisé, est quant à lui situé à environ 7 km au sud-ouest du village de Poya sur la presqu'île de Porwi.

Une piste relie le bord de mer à la mine en traversant la RT1. Cette piste permet d'accéder à la mine Pinpin puis rejoint la RM8 afin d'atteindre la mine Dent de Poya.



**OMEGA RESOURCES
EXPLORATION**



NMC
NICKEL MINING COMPANY

Carte 01
Demande d'autorisation d'exploitation
Dossier G

Localisation du projet sur le site de
Dent de Poya

Légende

- Emprise du projet
- Limite provinciale

Cadastre Minier (DIMENC, 2022)

Premier Titulaire

- NMC
- SLN
- SMSP
- Ballande
- Montagnat
- Independant



Af-22-237 : NMC Livret C et G - DAE -DDP		
Fond carto : Georep - Gouv NC		
Date : 30/01/2023	Cliant : NMC	Référentiel : RGNC -91-93 Lambert NC
Echelle : 1:60 000	Format : A3	Version : V1



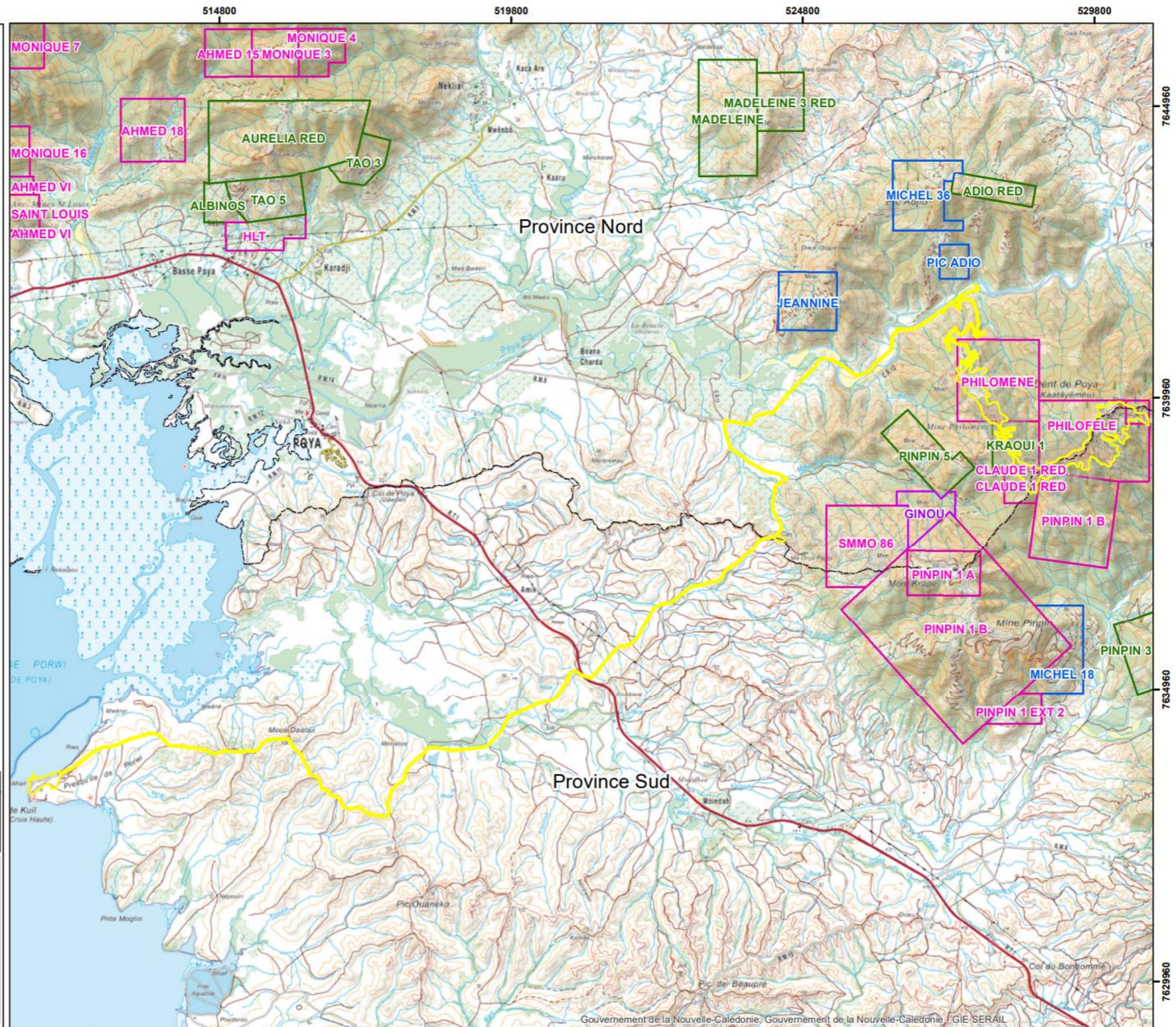


Figure 1 : Localisation générale du site (Source : ORE, 2023).

3.3. Périmètre de la demande

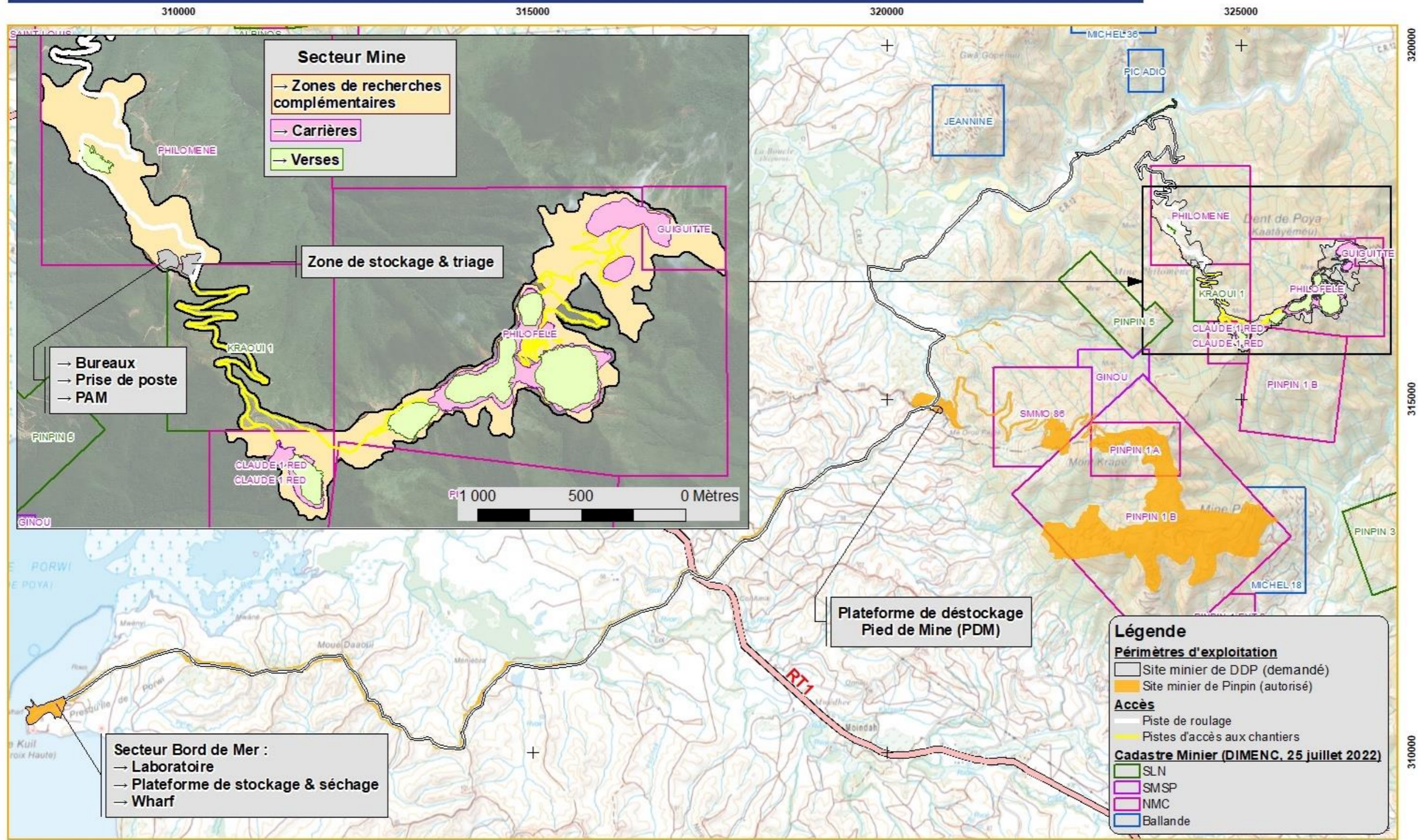
Le périmètre de la demande d'autorisation d'exploitation, d'une superficie d'environ 227 ha, intègre les unités minières listées dans le Tableau 2 et localisées sur la Figure 2.

Tableau 2 : Unités minières intégrées au périmètre d'exploitation du site de DDP

Secteur	Unité minière
Mine	Zones de recherches complémentaires
Mine	Carrières
Mine	Verses
Mine	Zones de stockage et triage
Mine	Bureau & Prise de poste
Mine	Point d'Appui Maintenance (PAM)
Mine/Bord de mer	Piste de roulage
Mine/Bord de mer	Plateforme de déstockage pied de mine
Mine/Bord de mer	Piste de roulage
Bord de mer	Plateforme de stockage et séchage
Bord de mer	Laboratoire
Bord de mer	Wharf

Demande d'Autorisation d'Exploitation du site de DDP - Centre minier de Poya

Périmètre de la demande d'autorisation d'exploitation du site de DDP



Cartographie: EC - DPE NMC, Janvier 2023.
Fonds: Géorep nc & Image Satellite (Bluecham, 2022).
Référentiel: RGNC 91-93 Lambert

Figure 2 : Périmètre de la demande d'autorisation d'exploitation du site de DDP (Source : NMC, 2023).

N 2 800 1 400 0 Mètres
(FORMAT A3 PAYSAGE)

4 Etat initial

4.1. Histoire de l'activité minière dans la région

La Nouvelle-Calédonie, pays minier, possède une économie largement dominée par l'exploitation et la commercialisation du nickel. Cette industrie commence en 1875 par la découverte des gisements. Selon les estimations actuelles, la Nouvelle-Calédonie disposerait de plus de 25 % des ressources en nickel de la planète et environ 40 % des ressources mondiales en minerais oxydés (Fritsch, 2021).

La Nickel Mining Company (NMC) possède quatre centres miniers dans le but d'approvisionner l'usine coréenne Gwangyang. Au niveau du centre de Poya, aujourd'hui la NMC souhaite étendre l'exploitation du minerai de nickel sur le massif de Dent de Poya sur quatre concessions minières : GUIGUITTE, PHILOFELE, CLAUDE 1 RED, et PHILOMENE.

4.2. Description du centre minier de Poya

4.2.1. Géographie

La commune de Poya représente l'unique commune de Nouvelle-Calédonie étant à la fois sur la Province Sud et la Province Nord. Le centre minier de Poya possède ainsi la même particularité de la commune, mais la majorité des installations du centre minier de Poya se situent dans la Province Sud.

4.2.2. Composition du centre

Le centre minier de Poya comprend aujourd'hui :

- Le site minier de Pinpin situé sur le massif du Mont Krapé, c'est à dire à environ trente kilomètres du village de Poya et vingt kilomètres du bord de mer,
- Le site minier de la Dent de Poya se situant sur le massif du même nom au Nord, Nord Est de la mine Pinpin,
- Une piste reliant les mines au bord de mer,
- Un site de chargement à 25 km du village de Poya qui se trouve au bout de la piste sur le site de Porwi comprenant une zone de stockage, un convoyeur permettant de charger les chalands destinés à charger les minéraliers au point de mouillage,
- Un laboratoire pour piloter les spécifications du minerai,
- Les bureaux administratifs.

Les unités minières du secteur bord de mer étant déjà déclarées et utilisées pour l'exploitation du site de Pinpin, l'état des lieux est concentré sur le secteur de la mine et la portion de la piste de roulage utilisée exclusivement pour le roulage du site de DDP (tronçons 1 à 5) (Annexe 1).

4.2.3. Personnel dédié au fonctionnement du centre

En 2021, le centre minier de Poya a comme effectif 179 personnes (Tableau 3).

Tableau 3 : Effectifs sur le centre minier de Poya (Source : NMC, 2023).

	NMC	PENAN	KTM
Qualité	Titulaire	Tâcheron	Tâcheron
Sites	Pinpin	Pinpin 1A	Dent de Poya
Effectif sur la mine	152	17	10

De nombreux sous-traitants interviennent également sur le domaine minier pour plusieurs opérations tels que :

- L'exploitation,
- Le gardiennage,
- La supervision,
- La maintenance des engins,
- L'arrosage,
- Le nettoyage et le ménage des bâtiments,
- L'évacuation du minerai par roulage au pied de mine,
- Chargement du minerai pour l'évacuation du minerai par roulage au pied de mine,
- L'entretien de la piste de roulage,
- Le transport des échantillons ...

Les dépenses de sous-traitance ont augmenté de 2019 à 2022 passant de 189 921 887 CFP à 440 638 437 CFP (Tableau 4).

Tableau 4 : Opérations sous-traitées sur le centre minier de Poya (Source : NMC, 2023).

Opérations sous-traitées	Nombre sociétés sous-traitance ¹	Commune ou siège de la société	Effectif total ²	Montant des dépenses de sous-traitance			
				2019	2020	2021	2022
Exploitation	3	Poya	13	143 821 808	165 950 705	227 000 021	276 853 213
Gardiennage	1	Poya	3	12 650 000	12 548 280	11 825 000	13 200 000
Supervision	1	Voh	1	17 623 592	13 654 648	20 600 273	23 810 995
Roulage/Chargement	6	Poya	6	5 350 527	14 497 200	82 429 438	90 826 110
Ménage	1	Poya		-	-	300 000	-
Tir de mines	1	Noumea	4	2 898 990	-	-	-
Logging				-	-	-	-
Re végétalisation	1	Paita		84 163	-	-	9 303 754

¹ Une entreprise / un sous-traitant peut être impliqué dans plusieurs activités.

² Un effectif peut être impliqué dans plusieurs activités.

Opérations sous-traitées	Nombre sociétés sous-traitance ¹	Commune ou siège de la société	Effectif total ²	Montant des dépenses de sous-traitance			
				2019	2020	2021	2022
Arrosage	1	Poya	1	-	2 960 085	20 110 369	19 463 913
Transport Échantillon	1	Poya		-	1 040 000	4 042 500	5 819 000
Droit de passage	1	Poya		75 767	73 905	677 757	486 452
Entretien Bâtiments + petits Équipements				-	-	671 800	-
Chargement (terre)				-	-	325 567	-
Assistance/ Expertise/ Étude (Bureau étude)	≈ 3	Hors province nord		4 370 090	3 062 889	955 000	795 000
Assistance Topographe	1	Koné		2 908 000	-	1 050 000	80 000
Achat Équipement consommables	1	Pouembout (plastinord)		138 950	422 478	-	-
TOTAL				189 921 887	214 210 190	369 987 725	440 638 437

4.2.4. Présentation synthétique des caractéristiques du projet minier

Le projet minier prévoit une durée d'exploitation de 20 ans. Les conducteurs d'engins seront au nombre de 11 et ils travailleront 4 jours par semaine de 6h à 16h30 (Tableau 5).

Tableau 5 : Récapitulatif des engins prévus sur Dent de Poya (Source : NMC, 2023).

Type matériel	Modèle / Capacité	Nombre d'engins	Opérations
Pelle rétro	50 t	1	Extraction
Pelle rétro	30 t	1	Mise en verse, alimentation concasseur
Pelle rétro	15 t	1	Triage en chute
Tombereau articulé	30 t	6	Exploitation
Camion-citerne	20 m ³	1	Arrosage chantiers et pistes
Chargeuse	5 m ³	1	Chargement roulage

L'activité prévue au cours de la première période quinquennale sera équivalente à ce qui est actuellement opérationnel dans le cadre du plan de fermeture de la carrière Claude.

En revanche, à compter de de la deuxième période quinquennale, la production doit plus que doubler et continuer de monter en puissance au cours de la troisième séquence quinquennale. Les moyens humains et matériels devront être adaptés au volume d'exploitation (Tableau 6).

Tableau 6 : Manipulés primaire en fonction de la période quinquennale à Dent de Poya (Source : NMC, 2023).

Période quinquennale	Manipulés primaire (t)	Stérile (t)	Minerai (t)
Première	1 225 000	780 000	445 000
Seconde	3 935 000	2 690 000	1 245 000
Troisième	3 955 000	2 295 000	1 660 000
Quatrième	4 070 000	2 805 000	1 265 000

La fosse d'exploitation générant les quantités de minerai et de stériles les plus importantes est le Pit Philofèle avec respectivement 3 450 000 tonnes de minerai et environ 6 000 000 de tonnes (Tableau 7).

Tableau 7 : Volumes des manipulés primaires et mise en verse prévus durant la durée de l'exploitation de Dent de Poya en fonction des fosses (Source : NMC, 2023).

Noms Fosses	Manipulés primaires			Mise en verse	
	Minerai type Sap (t)	Minerai type Lat (t)	Stériles (t)	Noms verses	Stériles_ (t)
Pit Claude	445 000	-	780 000	Philomène	87 000
				Philofèle Sud	693 000
Pit Philofèle	3 450 000	-	6 045 000	Claude	2 000 000
				Philofele Ouest	2 000 000
				Philofèle Nord	895 000
				Philofèle Est	1 150 000
Pit Philofèle Nord	40 000	-	230 000	Philofèle Est	230 000
Pit Guiguitte	475 000	-	1 720 000	Philofèle Est	1 720 000

4.2.5. Description des activités

Le minerai sera le plus longtemps exploité sur Pit Philofele. En effet, pendant plus de 2 séquences quinquennales l'activité se concentrera sur cette zone. Les autres zones seront exploitées pendant 1 séquence quinquennale ou moins (Tableau 8). Le triage et le stockage s'effectueront uniquement sur la zone de triage sur Philomène et le stockage intermédiaire du minerai sur la zone de stockage.

Tableau 8 : Description des activités en fonction de la zone et de la période quinquennale (Source : NMC, 2023).

Activité	Zone	Q1					Q2					Q3					Q4																		
Extraction	Pit Claude	█																																	
	Pit Philofele																█					█													
	Pit Philofèle Nord																					█													
	Pit Guiguitte																										█								
Stockage stérile	Verse Philomène	█																																	
	Verse Philofèle Sud	█																																	
	Verse Claude																█																		
	Verse Philofèle Ouest																█																		
	Verse Philofèle Est																					█					█								
	Verse Philofèle Nord																█																		
Triage	Zone de triage Philomène	█																																	
Stockage intermédiaire du minerai	Zone de stockage Philomène	█																																	

Ci-dessous le schéma de principe de l’exploitation du site DDP (Figure 3). Ce processus minier a comme finalité l’approvisionnement de l’usine de Gwangyang.

Figure 3 : Schéma de principe de l'exploitation du site de Dent de Poya (Source : NMC, 2023).

4.3. Accès et routes

4.3.1. Accès au site

Les accès au site sont existants et ne nécessitent pas de travaux. L'accès au massif de Dent de Poya est accessible depuis le village de Poya en empruntant la route municipale RM8 qui longe la rivière Poya. Cette route permet d'accéder au lieudit Boana-Chardar, puis le chemin rural CR12 permet de rejoindre la piste d'accès à la mine.

Le site peut également être accessible par la piste de plaine du Mwâ Kara Awi pour rejoindre la RM8 puis le CR12. La piste du bord de mer est déjà déclarée et utilisée pour l'exploitation du site minier de Pinpin (Figure 4).

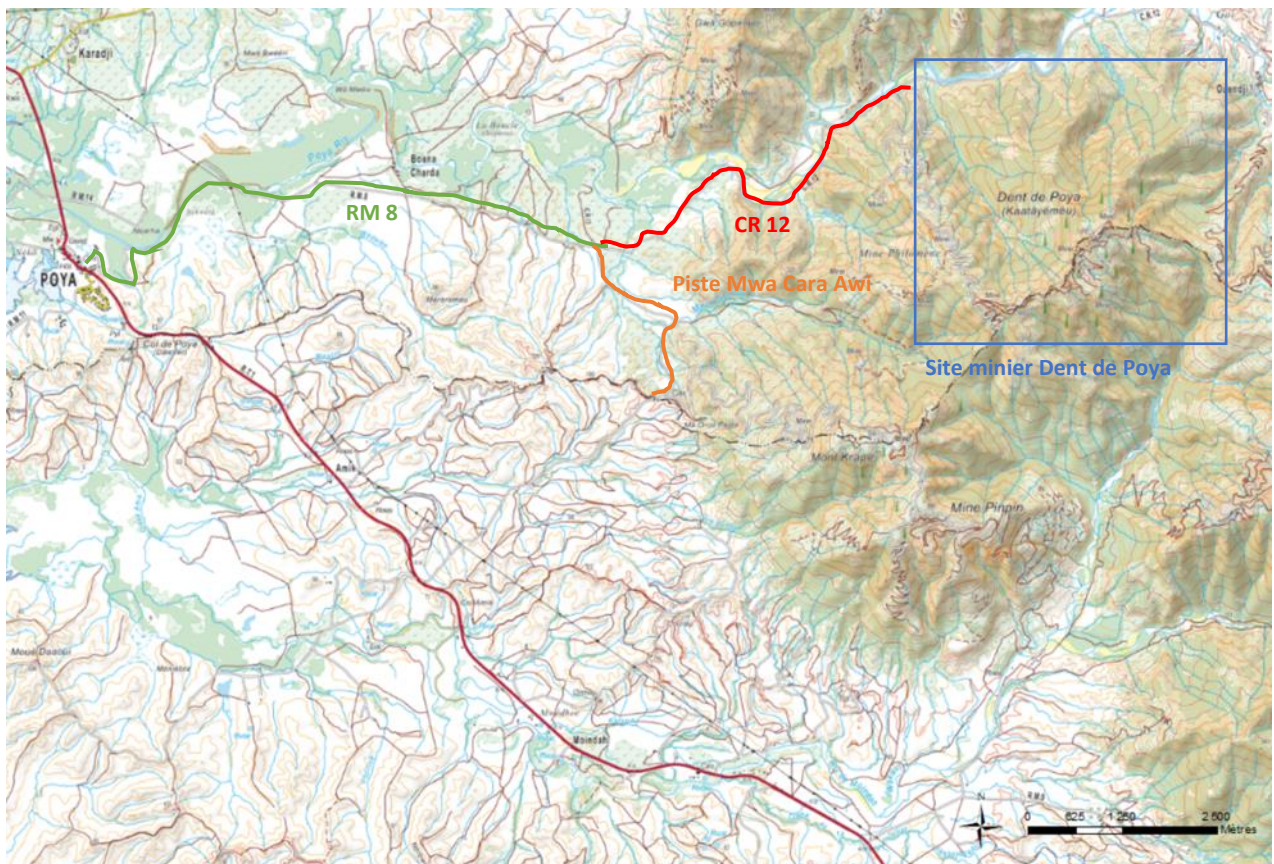


Figure 4 : Accès au site minier Dent de Poya (ORE, 2023).

4.3.2. Accès au port

Afin d'accéder au port à Porwi, il faut prendre la piste en face de celle menant à la mine : la piste de plaine du Mwâ Cara Awi.

4.3.3. Autres routes de la commune

Les routes principales de la commune de Poya sont :

- La route territoriale 1 ou RT1, qui traverse Poya en suivant la côte ouest.

- La « Route de Gohapin » perpendiculaire à la RT1 qui permet d’accéder aux tribus de Neklai, Nétéa, Gohapin et de Montfaoué.
- La « Route de la Gorge » située plus au sud que la « Route de Gohapin » qui continu en « Chemin de Nérin ». Cette route arrive aux tribus de Boana Chardar et de Ouendji en partant de la RT1.
- La route de Népou, qui part de la RT1 mais en direction de la côte. Elle permet de se rendre à la tribu de Nepou et au lagon.

4.4. Références cadastrales

On retrouve 7 différentes concessions minières sur le massif Dent de Poya. Il n’y a pas de permis de recherche.

Les concessions sont présentées dans le Tableau 9 et dans la Figure 5.

Tableau 9 : Concessions minières présentes sur le massif de Dent de Poya (Source : Georep – Gouv NC, 2022).


Titre	Nom de la concession	la Propriétaire	Surface (ha)	Date d’institution	Date d’expiration
Concession	Philomène	NMC	196	24/05/1958	23/05/2033
	Philofèle	NMC	234,13	01/10/1987	27/10/2012
	Claude 1 réduite	NMC	35,13	01/10/1987	07/12/2032
	Kraoui 1	SLN	64	08/12/1942	07/12/2017
	Pinpin 5	SLN	97,3	23/09/1914	31/12/2048
	Pinpin 1 B	NMC	887,93	23/09/1914	31/12/2048
	Guiguitte	NMC	16	11/04/1931	10/04/2031
	Ginou	SMSP	100	23/06/2017	21/11/2029

Le site d’étude est divisé en plusieurs parcelles cadastrales (**Tableau 10** et Figure 5). Ces parcelles appartiennent à la Nouvelle-Calédonie. Les parcelles situées au pied de mine sont principalement privées et les zones en bord de mer appartiennent à la Province Sud.


Tableau 10 : Cadastre foncier de la zone d’étude (Source : Georep – Gouv NC, 2023).

Commune	Section	Numéro de lot	NIC	Propriétaire	Zone minière concernée
Poya	Me Maoya	TV	3231-930000	Nouvelle-Calédonie	Une partie de Philofèle Une partie de Guiguitte

Commune	Section	Numéro de lot	NIC	Propriétaire	Zone minière concernée
	Ouendjinerin	TV	5363-394126	Nouvelle-Calédonie	Une partie de Philofèle Une partie de Guiguitte
	Poya-Adio	TV	5263-687889	Nouvelle-Calédonie	Philomène Une partie de Philofèle Une partie de Claude 1 réduite La piste d'accès du pied de mine aux zones exploitées



OMEGA RESOURCES
EXPLORATION



NMC
NICKEL MINING COMPANY

**Demande d'autorisation d'exploitation
Livret C**
-
**Cadastre foncier et minier
Dent de Poya**

Légende

- PSA demandé
- Limite provinciale
- Cadastre**
- Cadastre
- Cadastre Minier (DIMENC, juillet 2022)**
- Premier Titulaire**
- SLN
- SMSP
- NMC
- Ballande



Af-22-237_VoletC_DAEM_DDP_NMC		
Données sources : Georep - Gouv NC, DIMENC, NMC		
Date: 15/05/2023	Client : NMC	Référentiel : RGNC-91-93 Lambert NC
Echelle : 1:20 000	Format : A3	Version : V1



Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie; Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie - GIE

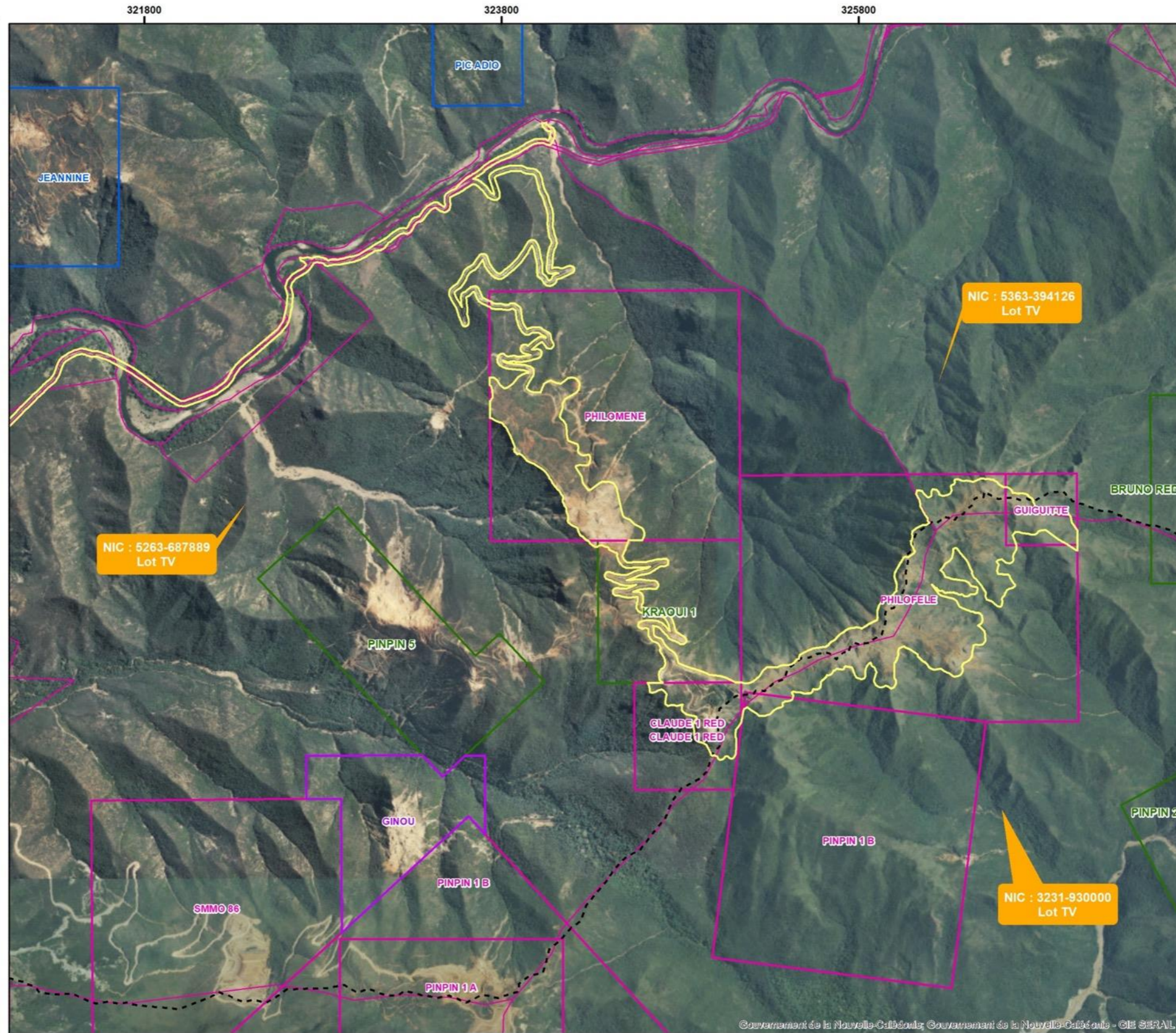


Figure 5 : Cadastre minier et foncier du site de la Dent de Poya (Source : O.R.E., 2023).

4.5. Patrimoines

➤ Patrimoine culturel

Aucune zone taboue et aucun patrimoine coutumier n'est présent dans le périmètre d'exploitation.

➤ Patrimoine archéologique

Aucun vestige archéologique n'a été rencontré à ce jour sur le site.

➤ Patrimoine environnemental

🟢 **Zones Clés pour la Biodiversité (ZCB)**

Au niveau du massif de la Dent de Poya, on n'observe aucune réserve ni aucun parc naturel. Cependant, à l'ouest du massif à environ 1 km se trouve une zone clé de biodiversité nommée « Mont Maoya ». Concernant le lagon au niveau de la commune de Poya, il a été classé zone clé de biodiversité côtière (Figure 6).

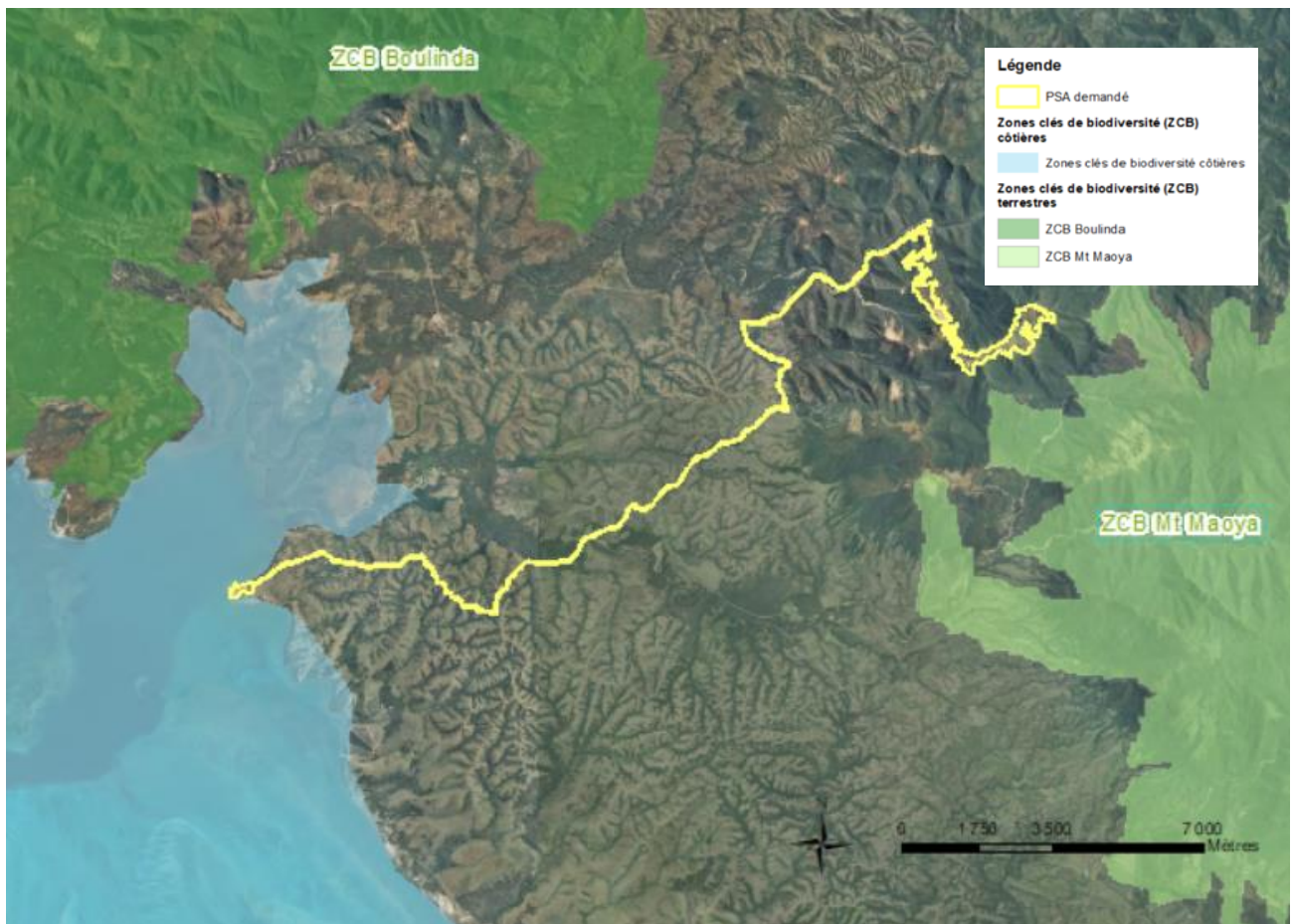


Figure 6 : Zones clés de biodiversité autour du site minier de Dent de Poya (Source : ORE, 2023).

✔ **Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux**

Aucune « Zone importante pour la conservation des oiseaux » (ZICO) ou en anglais « Important Bird Area (IBA) n'est recensée à ce jour dans la zone.

4.6. Les aspects sociaux

Pour l'étude, nous allons considérer la population de la commune de Poya comme population concernée.

4.6.1. Population

D'après l'ISEE, 2 802 habitants ont été recensés en 2019 dans la commune de Poya. Entre le recensement de 2004 et celui de 2014, la population augmente passant de 2600 habitants à 3 036. En 2019, on observe une légère diminution de la population de -7,5% par rapport à 2014 (cf. Figure 7).

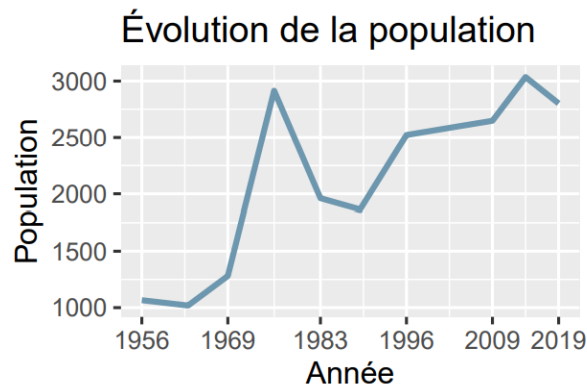


Figure 7 : Évolution de la population de la commune de Poya entre 1956 et 2019 (Source : ISEE, 2019).

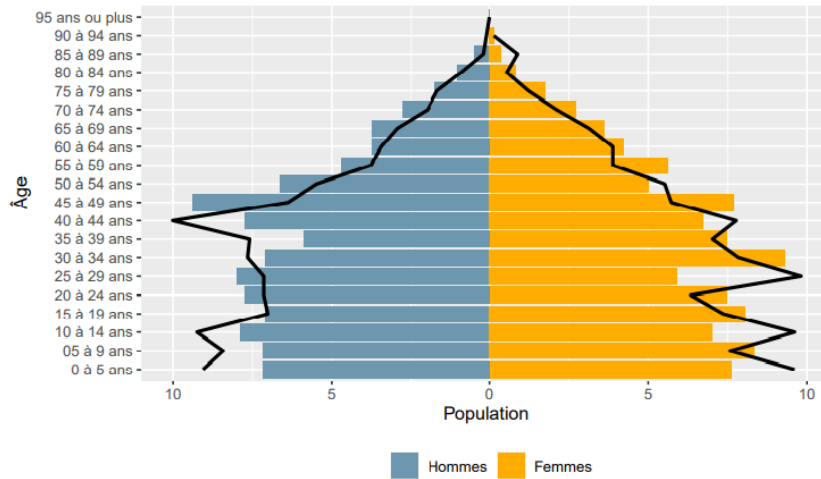
La densité de population est de 3,3 habitants/km² (ISEE, 2019).

La tranche d'âge entre 0 et 29 ans regroupe 44,8% de la population de Poya. 41,7% de la population se situe entre 30 et 60 ans, et 13,6 % ont plus de 60 ans (Tableau 11). L'indice de vieillissement est de 32,1 %.

Tableau 11 : Population de Poya répartie par tranche d'âge entre 2009 et 2019 (Source : ISEE, 2019).

Tranche d'âge	Poya						Nouvelle-Calédonie
	2009	%	2014	%	2019	%	2019 %
0 à 14 ans	738	27,9	812	26,7	633	22,6	22,3
15 à 29 ans	585	22,1	679	22,4	621	22,2	21,7
30 à 44 ans	654	24,7	728	24	618	22,1	22,1
45 à 59 ans	372	14	467	15,4	548	19,6	19,5
60 à 74 ans	229	8,6	265	8,7	291	10,4	10,5
75 ans ou plus	70	2,6	85	2,8	91	3,2	4,0
Ensemble	2 648	100	3 036	100	2 802	100	100

Au sein de la population de Poya, 51,7% sont de sexe masculin et 48,3% féminin (ISEE, 2019). La population est légèrement plus vieille que lors du recensement de 2014 (Figure 8).



Note : Le trait noir correspond à la pyramide des âges en 2014

Figure 8 : Pyramide des âges en 2019 (en %) (Source : ISEE, 2019).

La communauté la plus importante sur Poya est la communauté Kanak qui représente 59% de la population de la commune. Elle est suivie par la communauté européenne qui représente 14% de la population (Tableau 12).

Tableau 12 : Nombre d'habitants par communauté à Poya (Source : INSEE, 2019)

Communauté	Population
Européenne	391
Kanak	1649
Walisienne – Futunienne	141
Plusieurs communautés	383
Autres	238

4.6.2. Zones d'habitations

Les zones habitées les plus proches de Dent de Poya sont la tribu de Ouendji à l'est du site et les habitations Boana Chardar à l'ouest du site (commune de Poya). D'autres zones d'habitations sont également à proximité du site de Dent de Poya tels que, Nérin (commune de Houailou) à l'est du site, la tribu de Montfaoué au nord, et la tribu de Nékliai-Kradji au nord-ouest et Moindah au sud. Le village de Poya et la tribu de Népou se trouvent à l'ouest du site (Figure 9).

Excepté la tribu de Ouendji, qui est située à 2,5 km à vol d'oiseau du site, les tribus et les villages sont généralement éloignés de plus de 6km.



Figure 9 : Localisation des tribus et du village de Poya (Source : O.R.E., 2023).

4.6.3. Contexte coutumier

La commune de Poya comprend 6 tribus : Gohapin, Nekliai-Kradji, Montfaoué, Nepou, Ouendji et Nétéa. 1 066 habitants déclarent être résidents d'une de ces tribus, soit 38,04% des habitants de Poya (ISEE, 2019). 18% de la superficie de la commune sont des terres coutumières (ISEE, 2019).

Parmi les six tribus, la tribu de Gohapin est celle qui regroupe le plus d'habitants avec 471 personnes contrairement à Nétéa qui comprend 16 habitants.

Les tribus de la commune de Poya appartiennent au district coutumier de Muéo mais sur deux aires coutumières différentes : Païci Camuki et Ajië Aro (Annexe 2). Les deux tribus au nord de la commune, Gohapin et Nétéa sont situés sur Païci Camuki. Les autres tribus appartiennent à Ajië Aro. Les langues parlées dans chacune de ces deux aires coutumières ont été nommées comme le nom respectif de ces dernières.

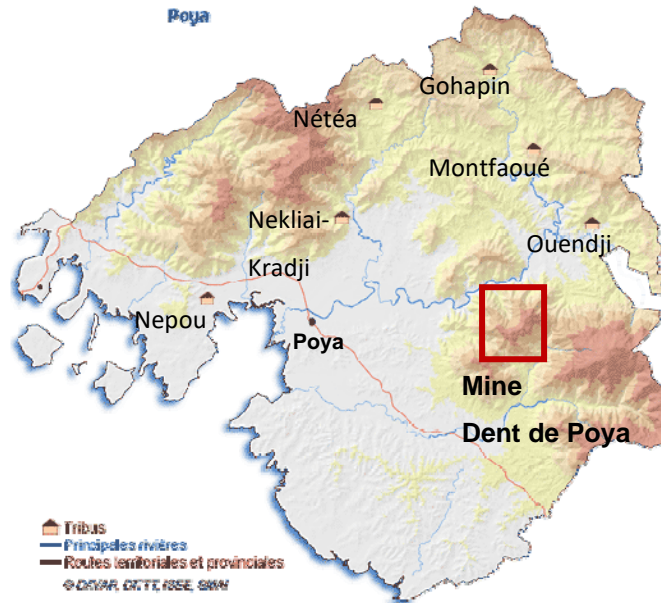


Figure 10 : Carte de la commune de Poya avec les six tribus (Source : ISEE, 2019).

➤ La tribu de Nepou

La tribu de Nepou est située à proximité du bord de mer et plus précisément à côté de l'embouchure de la Poya. Entre le village de Nepou et la mine Dent de Poya, environ 19 km à vol d'oiseau les séparent.

Dans la tribu, l'ISEE a recensé 97 personnes, et 33 ménages. On remarque une baisse de 32,6 % de la population par rapport à 2014. (ISEE, 2019). L'âge moyen des résidents de la tribu est de 34,6 ans. Le nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus est de 7.

➤ La tribu de Nekliai-Kradji

La tribu de Nekliai-Kradji est située au pied de la chaîne, à 4 km de Poya-Village.

L'ISEE a recensé 215 personnes et 78 ménages dans la tribu en 2019. L'âge moyen de la population de la tribu est de 33,3 ans.

➤ La tribu de Nétéa

La tribu de Nétéa se situe au nord de la commune de Poya. Plus précisément il est à 20 km du village de Poya et à 14 km de la mine Dent de Poya à vol d'oiseau.

L'ISEE a recensé en 2019, 16 personnes dans la tribu et 6 ménages. L'âge moyen de la population est de 41,8 ans et la plus grande partie des habitants ont entre 21 et 40 ans.

➤ La tribu de Gohapin

La tribu de Gohapin est au nord-ouest de la commune de Poya. Plus précisément elle est située à 25 km du village de Poya et à 14 km de la mine Dent de Poya à vol d'oiseau.

L'ISEE a recensé en 2019, 471 personnes dans la tribu et 120 ménages. L'âge moyen de la population est de 31,2 ans et la plus grande partie des habitants ont entre 21 et 40 ans.

➤ La tribu de Montfaoué

La tribu de Montfaoué se situe au nord-est de la commune de Poya. Plus précisément, elle est à 25 km du village de Poya et à 7 km de la mine Dent de Poya à vol d'oiseau.

L'ISEE a recensé en 2019, 210 personnes dans la tribu et 64 ménages. L'âge moyen de la population est de 33,6 ans et la plus grande partie des habitants ont entre 21 et 40 ans.

➤ La tribu de Ouendji

La tribu de Ouendji est située au nord-est de la commune de Poya. Plus précisément à 22 km du village de Poya et à 4 km de la mine Dent de Poya à vol d'oiseau.

L'ISEE a recensé en 2019, 57 personnes dans la tribu et 21 ménages. La majorité des habitants possède entre 21 et 40 ans, l'âge moyen étant de 35,2 ans.

4.6.4. Description de l'habitat de la commune de Poya

Concernant la nature des résidences, la commune de Poya compte en 2019 : 871 résidences principales, 66 logements occasionnels, 103 résidences secondaires, et 121 logements vacants (ISEE, 2019).

Les résidences dans la commune de Poya sont comprises pour 44% des résidences principales entre 80 et 120 m². Concernant les autres superficies, 22% ont moins de 40 m², 13% ont entre 40 et 80 m² et 21% ont plus de 120 m².

La majorité des résidences principales ont été construites avant 1997. Après cette date, les constructions sont à peu près au même nombre par année (Annexe 3).

4.6.5. Équipement des logements

➤ Réseau électrique

D'après le Plan d'Urbanisme Directeur de la commune de Poya de 2016, 85% des foyers sont raccordés au réseau public en 2014 (Annexe 4). Et 2019, ce chiffre est passé à plus de 90% (Annexe 4).

➤ L'alimentation en eau

La commune est alimentée par 9 captages ou forages d'AEP dont 2 sont protégés par des Périmètres de Protection des Eaux. Environ 90% des habitations sont reliées au réseau général d'alimentation en eau d'après l'ISEE en 2019 (Annexe 4).

➤ Les équipements d'hygiène et de santé

Entre 2014 et 2019, le nombre de toilettes à l'intérieur des habitations a augmenté de 87% à 95% des logements principaux (Annexe 4) (ISEE, 2019).

➤ Les moyens de communication

L'accès à internet a augmenté depuis les dernières années mais reste faible. D'après l'ISEE en 2019, environ 38% des logements était équipé de la connexion (Annexe 4). Et d'après le Plan d'Urbanisme Directeur, des projets de développement de la fibre optique sont en cours.

➤ Les moyens de transport

Le moyen de transport le plus utilisé pour les habitants ayant plus de 14 ans est la voiture ou le 2 roues avec 64% des personnes qui l'utilisent. Concernant la marche à pied ou le vélo, d'après l'ISEE, environ 28% des personnes en font pour se déplacer et 4% utilisent les transports en commun (Annexe 4).

4.6.6. L'éducation et la formation

➤ Les écoles maternelles et primaires

La commune de Poya compte quatre écoles publiques et une école privée :

- École élémentaire publique de Gohapin ;
- École primaire privée de Nekliai Poya ;
- École primaire publique Antoine Griscelli à Nepoui ;
- École primaire publique de Montfaoué ;
- École primaire publique Marcel Carlier à Poya village ;

➤ Les collèges

Poya possède un collège : le collège annexé de Népoui.

➤ Les lycées

La commune ne possède de lycée.

➤ Niveau d'étude et le diplôme le plus élevé

Le niveau d'étude à Poya a sensiblement augmenté dans les quinze dernières années. Plus de la moitié de la population (57,1%) des habitants de Poya ont obtenu un diplôme (source : ISEE, 2019).

4,1% des habitants de Poya n'a atteint que le niveau d'études primaires. 6,7% de la population a le niveau d'études collège. Presque la moitié des habitants (46,3%) a poursuivi les études après la 3ème.

Le diplôme le plus fréquemment atteint est un CAP/BEP (23,3%) ou un Bac technologique ou professionnel (8,2%). Les diplômes après le bac représentent 5,2% pour un bac +2 et 3,1% pour un diplôme supérieur à bac +2.

4.7. Les aspects économiques

4.7.1. La situation d'activité

Dans la commune de Poya, en 2019, le taux d'activité des 15-64 ans est de 70,9 % et le taux d'emploi est de 52,4 % (source : ISEE, 2019).

4.7.2. Lieu de travail, emploi permanent ou non et emploi à temps complet ou partiel

Parmi les 1 015 résidents de Poya qui occupent un emploi, 76,2 % exercent sur la commune et 23,8 % dans une autre commune. Parmi les actifs occupés, 71,6 % sont dans le secteur privé (CDD : 19,2 % / CDI : 52,4%) et 14,7 % des actifs occupés sont dans le secteur public (CDD : 4,3 % / CDI : 10,4 %). Concernant les indépendants, ils représentent 13,8% des actifs occupés

4.7.3. Catégorie socio-professionnelle

Parmi les catégories socio-professionnelles, 68 % des actifs sont des ouvriers ou employés. Les agriculteurs, pêcheurs représentent 4% des actifs et les artisans, commerçants 6% (Annexe 5). Concernant les cadres et les professions intellectuelles supérieures, ils occupent 4% des actifs (Source : ISEE, 2019). Environ 18% ont une profession intermédiaire.

4.7.4. Secteur d'activité économique

Le tertiaire est la principale source d'emploi à Poya avec 49,9% des emplois, suivi du secondaire avec 41,2%. Le secteur primaire est le dernier secteur d'activité avec 9,5% des emplois.

D'après le Plan d'Urbanisme Directeur, 836 établissements sont inscrits au RIDET en 2023.

➤ Le secteur primaire

Le secteur primaire comprend l'agriculture, la pêche, l'exploitation forestière et l'exploitation minière. Même si le secteur primaire n'emploie pas la majorité des habitants, l'agriculture représente une part importante de l'activité économique. 221 établissements sont classés dans la catégorie « agriculture, chasse, sylviculture » complété par 63 établissements en « pêche, aquaculture ».

Tableau 13 : Répartition des établissements par type d'activité du secteur primaire sur la commune de Poya au 30 juin 2022 (ISEE, 2023).

Section	Division	Nombre d'établissements
Agriculture, chasse, sylviculture	Culture et production animale, chasse et services annexes	221
	Sylviculture et exploitation forestière	2
Pêche, aquaculture	Pêche, aquaculture	63
Industries extractives	Extraction de minerais métalliques	7
	Autres industries extractives	2
	Services de soutien aux industries extractives	1
Total		296

134 exploitations agricoles recouvrent une superficie totale de 16 235 ha, dont 19 exploitations professionnelles et 115 non professionnelles. Entre 2002 et 2012, le nombre d'exploitations a augmenté. En revanche leur superficie a diminué dans la même période, diminution en partie liée à la diminution du nombre d'exploitations professionnelles (qui passent de 45 à 19 en 2012) (Tableau 14).

Tableau 14 : L'évolution des exploitations (Sources : RGA 1991 et RGA 2012).

	RGA 1991	RGA 2002	RGA 2012
Exploitations professionnelles (nombre)	67	45	19
Autres exploitations (nombre)	110	72	115
Total exploitations (nombre)	117	117	134
SAU (ha)	24 730	20 956	16 235

Le cheptel en 2012 est composé de : 5 978 bovins, 584 porcins, 297 ovins, 109 caprins, 253 équins, 2016 cervidés, 1 504 volailles, 369 lapins et 114 ruches (Source : RGA, 2012).

En 2016, trois fermes aquacoles sur Poya ont été recensé :

- Ouanéco ;
- Cap Goulvain-Moindah à Beaupré ;
- Pronacri sur l'anse de Mondoni.

En 2012, la population agricole de Poya est estimée à 295 personnes soit environ 10% de la population de la commune.

➤ Le secteur secondaire

Le secteur secondaire est majoritairement dominé par la construction avec 62 établissements sur 100 (Tableau 15).

Tableau 15 : Répartition des établissements par type d'activité du secteur secondaire sur la commune de Poya au 30 juin 2022 (ISEE, 2023).

Section	Division	Nombre d'établissements
Industries manufacturières	Industries alimentaires	10
	Fabrication de boissons	1
	Fabrication de textiles	1
	Industrie du cuir et de la chaussure	2
	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège	3
	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1
	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	3

Section	Division	Nombre d'établissements
	Réparation et installation de machines et d'équipements	10
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné et d'eau	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné et d'eau	7
Construction	Construction	62
TOTAL		100

➤ Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire représente le secteur économique le plus important de la commune avec 440 établissement inscrit au RIDET 2023 (Tableau 16).

Tableau 16 : Répartition des établissements par type d'activité du secteur tertiaire sur la commune de Poya au 30 juin 2022 (ISEE, 2023).

Section	Division	Nombre d'établissements
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	6
	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	3
	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	19
Transport et entreposage	Transport terrestres et transport par conduites	47
	Transport par eau	1
	Entreposage et services auxiliaires des transports	2
	Activités de poste et de courrier	2
Hébergement et restauration	Hébergement	3
	Restauration	6
Activités financières et d'assurance	Activités financières et d'assurance	5
Activités immobilières	Activités immobilières	48
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités juridiques et comptables	1
	Activités des sièges sociaux, conseil de gestion	4
	Activités d'architecture et d'ingénierie ; activité de contrôle et analyses techniques	3
	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	3
	Activités liées à l'emploi	1
	Activités des agences de voyages	1
	Enquêtes et sécurité	3
	Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	43
	Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises	21

Section	Division	Nombre d'établissements
Administration publique	Administration publique	4
Enseignement	Enseignement	14
Santé humaine et action sociale	Activités pour la santé humaine	14
	Hébergement médico-social et social	1
	Action sociale sans hébergement	11
Arts, spectacles et activités récréatives	Activités créatives, artistiques et du spectacle	6
	Bibliothèque, archives, musées et autres activités culturelles	1
	Activités sportives, récréatives et de loisirs	25
Autres activités de services	Activités des organisations associatives	135
	Autres services personnels	3
TOTAL		440

4.7.5. Le secteur minier

Les concessions minières sont nombreuses sur la commune. Poya est la troisième commune après Yaté et Thio possédant le plus de titres miniers avec 10,6% de ceux-ci. Les concessions minières représentent environ 32,5% du territoire de Poya (Commune de Poya, 2018).

4.7.6. Le secteur du tourisme

D'après le Plan d'Urbanisme Directeur de la commune de Poya de 2018, voici ci-dessous les établissements qui existent dans le secteur du tourisme.

On recense sur la commune de Poya des structures d'hébergement et de restauration :

- Auberge le passage, Népoui ;
- Snack pizzeria, Népoui ;
- Snack, Népoui ;
- Ferme de séjour, Moindah ;
- Gîte Porin-Néa, Tribu de Nétéa ;
- Chez Edouard et Geneviève, Tribu de Gohapin ;
- Chez Astrid Vallée des roches, Gohapin ;
- Chez Renne, Gohapin.

Des activités touristiques sont proposées sur la commune de Poya :

- Des sentiers de randonnées, notamment à la tribu de Nékliäï Kradji ;
- Des randonnées en VTT ou en kayaks proposées par l'association AJIE à la tribu de Montfaoué.

Voici les festivités qui sont célébrées à Poya :

- La fête du terroir en juin / juillet ;
- Épreuves moto-cross à Népoui ;
- La nuit de la chauve-souris ;
- Marché de la commune tous les mardis et les vendredis matin.

Voici les sites touristiques d'intérêts de la région de Poya :

- Les grottes d'Adio, fermées aux visiteurs pour des raisons de sécurité ;
- Le plus grand site pétroglyphiques de Nouvelle-Calédonie à Montfaoué ;
- L'église Sainte-Jeanne d'Arc ;
- L'îlot Contrariété, interdit pendant la période de nidification des oiseaux.

4.8. Les aspects culturels

4.8.1. Organisation mélanésienne

Une tribu ou aussi nommée chefferie est un regroupement de plusieurs clans. Les clans sont composés par plusieurs familles. Chaque clan possède un chef et le regroupement de tous les chefs des clans dans une chefferie forme le conseil des clans.

4.8.2. La langue vernaculaire

Dans la commune de Poya, 1 108 personnes parlent au moins une langue Kanak soit 39% de la population de Poya et 254 autres en comprennent au moins une, soit 7%. Les langues kanakes principales pour la région de Poya sont le ajië et le paicî (ISEE, 2019).

4.8.3. Les autorités religieuses

➤ Le catholicisme

On trouve une église au village de Poya. Dans les tribus, celle de Nétéa possède une chapelle, ainsi que la tribu de Gohapin. Nekliai-Kradji a une église et la tribu de Montfaoué a une chapelle.

➤ Le protestantisme

La tribu de Nepou, la tribu de Ouendji et la tribu de Nekliai-Kradji ont un temple.

4.8.4. La maison commune

Au niveau social et culturel, chacune des six tribus possède une maison commune.

4.8.5. Fêtes communales

Voici les fêtes communales célébrées à Poya :

- Le jeudi de la Province Nord ;
- La fête du terroir ;
- La fête de la cochonaille c'est l'Association Poya Sud ;
- La journée de la mer ;
- Le marché de Noël.

4.8.6. Infrastructures sportives

Il existe un terrain de sport à la tribu de Nekliaï-Kradji et un plateau sportif (volley, football...) à la tribu de Gohapin et à la tribu de MontFaoué.

4.9. Synthèse de l'état initial

Le Tableau 17 présente la synthèse de l'état initial de la commune de Poya.

Tableau 17 : Synthèse de l'état initial de la commune de Poya (Source : ORE, 2023).

	Indicateurs	Points positifs	Points négatifs
Aspects sociaux	Équipement des tribus	Amélioration continue au fil des années de l'équipement	
	L'habitat	Majorité de maisons Peu d'appartements Amélioration continue au fil des années de l'équipement	Toujours des habitations sans eau courante, internet et électricité.
	Éducation	Établissements maternelles, primaires et collèges présents sur la commune	Absence de lycée sur la commune ; Faible taux de diplômés en études supérieures
Aspects économiques	Situation d'activité	Taux de contrats en CDI élevé	Niveau de catégories socioprofessionnelles bas
	Économie locale	Existence de commerces locaux et d'économie autour du tourisme	Économie en partie dépendante de la mine
Aspects culturels et culturels		Organisation mélanésienne et fêtes communales existantes	

5 Identification et évaluation des impacts socio-économiques du site minier

L'objectif de cette analyse est de déterminer tous les impacts probables liés au fonctionnement du projet minier de Dent de Poya sur les composantes du milieu (milieu physique, le milieu naturel, et le milieu humain), et de définir les mesures à prendre afin de les éviter autant que possible, de les minimiser au mieux ou de les compenser.

Cette démarche est la suivante :

- Identifier les sources d'impact ;
- Identifier les impacts du projet sur le milieu récepteur ;
- Évaluer les impacts, qui peuvent être positifs, négatifs ou nuls ;
- Déterminer les mesures d'atténuation des impacts négatifs.

5.1. Méthodologie d'évaluation de l'importance des impacts

5.1.1. Critères d'évaluation

L'évaluation de chaque impact est réalisée sur la base de 4 critères pour lesquels une note est attribuée :

- **La durée** de l'impact qui correspond au temps pendant lequel le milieu ressentira l'impact. Trois niveaux sont définis :

Durée	Niveau	Note
Courte	L'impact sera ressenti à un moment précis du déroulement de l'activité	1
Moyenne	L'impact sera limité à la durée de l'activité	2
Longue	L'impact se fera encore sentir à la fin des activités	3

- **L'intensité** de l'impact qui est le niveau de changement subi par la composante du milieu récepteur. Trois niveaux sont définis :

Intensité	Niveau	Note
Faible	La qualité ou l'intégrité de la composante du milieu n'est pas modifiée de manière effective	1
Moyenne	La qualité ou d'intégrité de la composante du milieu est modifiée	2
Forte	Effet irréversible : la qualité ou l'intégrité de la composante du milieu est mise en péril	3

- **L'étendue** de l'impact qui est l'ampleur des personnes affectées. Trois niveaux sont définis :

Étendue	Niveau	Note
Ponctuelle	Impact concernant les travailleurs	1
Locale	Impact concernant la moitié de la communauté	2
Régionale	Impact concernant l'ensemble de la communauté	3

- **Le niveau** de sensibilité estimé du milieu :

Niveau de sensibilité	Niveau	Note
Faible	Composante du milieu faiblement sensible et résistant facilement aux effets de ce type d'activité	1
Moyen	Composante du milieu moyennement sensible aux effets de ce type d'activité	2
Fort	Composante du milieu fortement sensible ou menacée par rapport à ce type d'activité	3

5.1.2. Détermination du niveau des impacts

Le niveau de chaque impact brut d'une activité sur une composante du milieu est évalué à partir des 4 critères précédemment énumérés :

Importance globale de l'impact = (durée + intensité + étendue) x niveau de sensibilité du milieu

Selon le résultat obtenu (note), l'importance de l'impact est évaluée selon la grille suivante :

Note finale	Importance de l'impact
Note ≤ 7	Mineure
7 < note ≤ 15	Moyenne
Note ≥ 16	Majeure

5.2. Définition des mesures d'Évitement, de Réduction et de Compensation (ERC) et évaluation de l'importance des impacts résiduels

5.2.1. Mesures d'évitement, de réduction et de compensation (ERC)

Les mesures d'évitement consistent à modifier le projet afin de supprimer tout impact négatif potentiel direct ou indirect sur une ou plusieurs composantes environnementales sensibles du projet, c'est la première mesure qui est envisagée.

Si pour des raisons, technique et/ou économique l'évitement n'est pas possible alors des mesures de réduction sont envisagées. L'objectif est de pouvoir diminuer au maximum la durée et/ou l'intensité et/ou l'étendue de l'impact tout en conservant la viabilité technico-économique du projet.

Lorsque les mesures de réduction ne sont pas suffisantes, les impacts négatifs notables résiduels devront être compensés. La compensation consiste à mettre en place une/des action(s) bénéfique(s) concernant la/les thématique(s) impactée(s) dans une zone plus ou moins proche du projet, c'est une contrepartie aux impacts engendrés et qui n'ont pu être ni évités ni réduits.

5.2.2. Méthodologie d'évaluation de l'importance des impacts résiduels

La méthodologie est identique à celle utilisée pour l'évaluation de l'importance des impacts potentiels (Partie 5.1).

5.3. Les effets sociaux du projet

5.3.1. Appropriation du projet par les sociétés

Il n'y a pas de conflit entre les populations et les mines situées sur la commune mais les chefs coutumiers demandent d'exploiter en priorité toutes les mines orphelines ou les mines déjà exploitées. Par ailleurs, le président du district et de l'aire coutumière demande que la population kanake participe de façon plus importante à l'activité minière.

5.3.2. Commodité du voisinage

L'exploitation minière génère des poussières, des gaz d'échappement et des émissions sonores qui peuvent impacter le bien-être du voisinage.

➤ Poussières

✔ **Impact brut**

L'activité minière et surtout l'exploitation est génératrice de poussières lors :

- Des travaux de prospection (foration) ;
- De l'extraction de minerai ;
- Du chargement de minerai ;
- Entretien des pistes de roulage ;
- Du roulage des engins de transport de minerai sur les pistes.

Sur Dent de Poya, l'exploitation et le roulage sont les principales causes d'émissions de poussières dans l'atmosphère. 11 engins sont prévus.

Il n'existe pas de données sur la qualité de l'air. Toutefois, les premières habitations sont situées à 2,5 km du site et les autres tribus et villages sont généralement situés à 6 km à vol d'oiseau du site de Dent de Poya. Ainsi, ce sont principalement les automobilistes à l'entrée de la propriété du GDPL BOANA CHARDAR qui vont être impactés par les poussières émises lors du roulage des véhicules miniers vers le bord de mer.

L'importance de l'impact brut des poussières du site minier sur les commodités du voisinage est négative et qualifiée de mineure :

	Durée	Intensité	Etendue	Sensibilité	Importance
Impact	Moyenne	Faible	Locale	Faible	Mineure
Note	2	1	2	1	5

✔ **Mesures réductrices**

Des mesures d'arrosage des pistes seront mises en place pour limiter l'envolement de poussières.

✔ **Impact résiduel**

L'importance de l'impact résiduel des poussières sur la commodité du voisinage est négative et qualifiée de mineure :

	Durée	Intensité	Etendue	Sensibilité	Importance
Impact	Courte	Faible	Ponctuelle	Faible	Mineure
Note	1	1	1	1	3

➤ Gaz d'échappement

✔ **Impact brut**

L'utilisation d'engins et de véhicules provoque l'émission de gaz d'échappement. Toutefois, le site étant à ciel ouvert, la perception des émissions reste très limitée. Par ailleurs, les habitations sont éloignées du site d'exploitation.

L'importance de l'impact des gaz d'échappement sur la commodité du voisinage est négative et qualifiée de mineure :

	Durée	Intensité	Etendue	Sensibilité	Importance
Impact	Moyenne	Faible	Ponctuelle	Faible	Mineure
Note	2	1	1	1	4

✔ **Mesures réductrices**

Un entretien et une vérification réguliers des véhicules et des engins permettront les maintenir dans un état de fonctionnement conformes à la réglementation en vigueur.

✔ **Impact résiduel**

L'importance de l'impact résiduel des gaz d'échappement sur la commodité du voisinage reste négative et qualifiée de mineure :

	Durée	Intensité	Etendue	Sensibilité	Importance
Impact	Courte	Faible	Ponctuelle	Faible	Mineure
Note	1	1	1	1	3

➤ Émissions sonores

✔ **Impact brut**

L'exploitation minière dans son ensemble est génératrice d'émissions sonores.

Les principales activités pouvant générer du bruit sont :

- Les tirs de mine pouvant générer des niveaux de pression élevés et atteindre les 150 dB(A) ;
- L'extraction des matériaux et les chocs mécaniques entre le métal des engins et les matériaux ;
- Le tri des matériaux (grille) ;

- Les engins avec leur moteur, leur signal de recul et le bruit généré par le roulage ;
- Les outils et appareils de maintenance mécanique.

Cet impact peut être ressenti par le voisinage dans le cas d'une exploitation proche d'habitations ou de lieux publics. Concernant le site, les habitations sont situées à plus de 2,5 km à vol d'oiseau.

L'importance de l'impact brut des émissions sonores liées à l'activité minière sur la commodité du voisinage peut être qualifiée de négative et mineure :

	Durée	Intensité	Etendue	Sensibilité	Importance
Impact	Moyenne	Moyenne	Locale	Faible	Mineure
Note	2	2	2	1	6

✔ **Mesures réductrices**

Les activités génératrices de bruits ont lieu en journée.

Un entretien et une vérification réguliers des véhicules et des engins permettront de les maintenir dans un état de fonctionnement conformes à la réglementation en vigueur.

✔ **Impact résiduel**

L'importance de l'impact résiduel des émissions sonores liées à l'activité minière sur la commodité du voisinage reste qualifiée de négative et mineure :

	Durée	Intensité	Etendue	Sensibilité	Importance
Impact	Moyenne	Faible	Ponctuelle	Faible	Mineure
Note	2	1	1	1	4

5.3.3. Accès aux ressources naturelles

Les populations ont un lien particulier avec la terre et la mer, que ce soit d'un point de vue culturel ou alimentaire. L'accès aux ressources naturelles est très directement lié à l'état de l'environnement. Les impacts sur l'environnement constituent ainsi une préoccupation majeure pour les habitants.

➤ Ressources terrestres

✔ **Impact brut**

L'exploitation à ciel ouvert implique des défrichements. Les défrichements se retrouvent à la fois en Province Nord et en Province Sud. 15,46 hectares sont à défricher en Province Sud et 2,77 hectares en Province Nord. En plus du défrichement et du changement d'habitat, les activités d'exploitation pourront générer du bruit qui feront fuir la faune mobile.

Par ailleurs, la poussière générée par les activités se déposera dans les environs immédiats du site. Cet impact direct sur la flore pourra dégrader la végétation.

L'importance de l'impact résiduel de l'activité minière sur les ressources terrestres est négative qualifiée de moyenne :

	Durée	Intensité	Étendue	Sensibilité	Importance
Impact	Longue	Moyenne	Ponctuelle	Moyenne	Moyenne
Note	3	2	1	2	12

✔ **Mesures réductrices**

Le projet a été modifié à plusieurs reprises afin de diminuer autant que possible l'impact du défrichement notamment sur les formations forestières :

- Un projet de verse sur Philofèle a été remplacé par la verse Philofèle Sud. Ce remplacement a permis de réduire l'impact de 28 571m² sur du maquis ligno-herbacé et de -5 643 m² sur de la forêt dense humide ;
- Les projets initiaux ont été repris afin de réduire au maximum leurs emprises ;
- L'étude Mecater relative à la stabilité des fosses a préconisé un abaissement de la pente intégratrice à 25° au niveau de la carrière Claude. Afin de récupérer la totalité de la réserve identifiée au sein de cette fosse, un abaissement de la pente nécessiterait le défrichement d'une surface supplémentaire de 12 277 m² de maquis ligno-herbacé et forêt dense humide. Afin de ne pas générer un nouvel impact, la fosse Claude sera exploitée en contraignant l'emprise à la fosse telle que présentée dans les plans du volet B & du volet H.

Les surfaces de défrichement évitées par formations végétales et par Province sont détaillées dans le Tableau 18 :

Tableau 18: Formations végétales évitées par Province

Province	Formation végétale évitée	Surface en m ²
Province Nord	Forêt dense humide	3 478
	Maquis ligno-herbacé	1 677
Sous-total Province Nord		5 154
Province Sud	Forêt dense humide	12 375
	Maquis ligno-herbacé	57 399
Sous-total Province Sud		69 774
TOTAL		74 928

Au total 74 928 m² de défrichement ont été évités et 34 214 m² ont été rajoutés avec le projet de verse Philofèle Sud soit une réduction de l'impact de 40 714 m².

Par ailleurs, des semis sur les décharges vont être réalisés : 35 696 m² de semis en Province Nord et 12 649 m² en Province Sud.

Les engins seront correctement entretenus et vérifiés régulièrement afin qu'ils n'émettent pas des bruits anormaux élevés. Les pistes et les zones de chantiers seront arrosées pour limiter l'émission de poussières dans les airs.

D'autres mesures seront également mises en place :

- Les chantiers seront balisés pour éviter les défrichements non autorisés ;
- Des campagnes de collectes de matériel végétal seront organisées chaque année pour la revégétalisation ultérieure du site ;
- Le topsoil sera réutilisé ;
- Des zones de remise en état sont prévues sur le site (verses, plateformes) ;
- Des zones de mise en défens ont été définies pour préserver la faune et la flore et un suivi de ces zones sera réalisé ;
- Les zones de réhabilitation qui avaient été identifiés dans le plan de fermeture des carrières Philomène et Claude vont être maintenus lorsque cela est possible.

Pour rappel, les premières habitations sont situées à plus de 2,5 km du site.

✔ **Impact résiduel**

L'importance de l'impact résiduel de l'activité minière sur les ressources terrestres est négative. Elle est qualifiée de moyenne :

	Durée	Intensité	Étendue	Sensibilité	Importance
Impact	Moyenne	Faible	Ponctuelle	Moyenne	Moyenne
Note	2	1	1	2	8

➤ Ressources des cours d'eau

✔ **Impact brut**

L'activité minière entraîne la mise à nu des sols, qui sont lessivés par les pluies et générant la production de particules terrigènes transportées vers les creeks puis le lagon.

La faune et la flore aquatiques peuvent être impactées par ces différentes sources de pollution.

L'importance de l'impact de l'activité minière sur le milieu dulçaquicole est négative. Elle est qualifiée de majeure :

	Durée	Intensité	Étendue	Sensibilité	Importance
Impact	Longue	Moyenne	Locale	Forte	Majeure
Note	3	2	2	3	21

✔ **Mesures réductrices et d'évitement**

Les mesures prévues sont :

- La mise en place d'un plan de gestion des eaux adapté ;
- La mise en œuvre d'un plan de revégétalisation ;

✔ **Impact résiduel**

L'importance de l'impact résiduel de l'activité minière sur le milieu dulçaquicole est négative. Elle est qualifiée de moyenne :

	Durée	Intensité	Étendue	Sensibilité	Importance
Impact	Moyenne	Faible	Ponctuelle	Forte	Moyenne
Note	2	1	1	3	12

✔ **Risques**

Les déversements accidentels d'hydrocarbures ou les pollutions organiques liées à la présence de systèmes d'assainissement défectueux, peuvent également avoir un impact sur les creeks.

Afin d'éviter ces risques, plusieurs mesures seront mises en place :

- L'entretien régulier des engins pour prévenir les fuites d'huiles ou d'hydrocarbures ;
- La vérification et l'entretien des systèmes d'assainissement ;
- La mise à disposition et la bonne utilisation par le personnel des kits environnementaux.

➤ Ressources marines

✔ **Impact brut**

Comme vu précédemment, l'activité minière favorise les flux de matières terrigènes et de métaux dissous depuis les bassins versants, en transitant dans les cours d'eau et se jetant finalement dans le milieu marin. Les effets sur la flore et la faune marine de la baie de Poya peuvent très rapidement, et même pour de petites quantités de métaux dissous, devenir néfastes.

Les particules fines sont à l'origine de l'augmentation de la turbidité, du taux de sédimentation et la modification de l'intensité lumineuse de la lumière atteignant les fonds marins.

Par conséquent, l'effet obscurcissant limite le processus de photosynthèse. Les herbiers peuvent notamment être très impactés. Ces organismes étant à la base de la chaîne alimentaire, les animaux consommateurs seront également impactés ce qui réduira à terme la productivité de l'écosystème. De même, les coraux en seront également impactés.

L'hypersédimentation, vont réduire les populations de végétaux et de coraux qui seront « étouffés » par une couche de sédiments. Les espèces vasicoles deviendront alors majoritaires.

L'importance de l'impact de l'activité minière sur les ressources marines est négative. Elle est qualifiée de majeure :

	Durée	Intensité	Étendue	Sensibilité	Importance
Impact	Longue	Moyenne	Locale	Forte	Majeure
Note	3	2	2	3	21

✔ **Mesures réductrices**

Un plan de gestion des eaux efficace et des ouvrages entretenus permettront de limiter au maximum les apports terrigènes dans la baie de Poya.

✔ **Impact résiduel**

L'importance de l'impact résiduel de l'activité minière sur le milieu marin est négative, elle est qualifiée de moyenne :

	Durée	Intensité	Étendue	Sensibilité	Importance
Impact	Moyenne	Faible	Ponctuelle	Forte	Moyenne
Note	2	1	1	3	12

✔ **Risque**

Du minerai ou des hydrocarbures peuvent accidentellement se déverser dans la baie lors du chargement du minerai dans les chalands ou dans les minéraliers ou pendant la navigation, entraînant des pollutions accidentelles d'hydrocarbures ou terrigènes. Par ailleurs, des pollutions terrigènes peuvent parvenir du site minier et se diriger dans les cours d'eau pour ensuite se jeter dans la baie.

Ces pollutions accidentelles peuvent potentiellement impacter la faune et la flore marines et donc la pêche vivrière.

L'ampleur des pollutions accidentelles peut être très faible (égouttures d'hydrocarbures depuis les moteurs de bateaux) à importante (déversement accidentel important).

Un suivi régulier des engins et du matériel couplé à l'utilisation de kits environnementaux permettront d'éviter toute pollution des eaux, douces ou marines.

5.3.4. Vie traditionnelle

✔ **Impact brut**

A Poya, la population ressent la perte de la culture traditionnelle et plus particulièrement chez les jeunes. Le système européen s'initie dans le quotidien. En effet, l'obtention d'un poste dans le secteur minier engendre des horaires réguliers. Les employés n'ont ainsi pas le temps après la journée de travail de se consacrer aux réunions de la tribu et aux activités de pêche et d'aller aux champs. Le lien avec la terre est moins fort.

Par ailleurs, les personnes ayant un salaire le reversent à la tribu et se sentent moins obligées de participer aux tâches collectives.

Concernant l'aspect linguistique, les personnes qui travaillent sur le site parlent français. Utiliser le français la majorité de la journée est vu comme un facteur de perte de leur langue traditionnelle.

L'importance de l'impact de l'activité minière sur la vie traditionnelle est négative. Elle est qualifiée de moyenne :

	Durée	Intensité	Étendue	Sensibilité	Importance
Impact	Longue	Moyenne	Locale	Moyenne	Moyenne
Note	3	2	2	2	14

✔ **Mesures réductrices**

Des travaux de terrassement à la tribu de Ouendji seront également réalisés pour permettre l'installation des jeunes dans leur tribu et ainsi continuer à vivre dans la culture traditionnelle (partenaires : coutumiers Poya – NMC).

✔ **Impact résiduel**

L'importance de l'impact de l'activité minière sur la vie traditionnelle est négative. Elle est qualifiée de moyenne :

	Durée	Intensité	Étendue	Sensibilité	Importance
Impact	Courte	Moyenne	Locale	Moyenne	Moyenne
Note	1	2	2	2	10

5.3.5. Vie de famille

➤ Les enfants

✔ **Impact brut**

Les parents ayant un travail, ne sont plus aussi disponibles qu'avant pour leur enfant. Ainsi, les enfants sont moins encadrés. Ils sont donc plus sujets au décrochage scolaire ou à la délinquance.

Toutefois, l'apport d'un salaire régulier au sein d'un foyer familial peut permettre d'améliorer le confort et les conditions de vie de la famille et des enfants.

L'importance de l'impact de l'activité minière sur les enfants est qualifiée de positive, elle est mineure:

	Durée	Intensité	Étendue	Sensibilité	Importance
Impact	Courte	Moyenne	Ponctuelle	Moyenne	Mineure
Note	1	2	1	2	6

✔ **Mesures réductrices**

Une convention sera mise en place pour lutter contre le phénomène de décrochage des classes de 5^{ème} et 6^{ème} (partenaires : coutumiers Poya – Collège de Poya – NMC).

✔ **Impact résiduel**

L'importance de l'impact de l'activité minière sur les enfants est qualifiée de positive, elle est moyenne :

	Durée	Intensité	Étendue	Sensibilité	Importance
Impact	Longue	Faible	Ponctuelle	Moyenne	Moyenne
Note	3	1	1	2	10

➤ Les couples

✔ **Impact brut**

L'obtention d'un poste et les horaires fixes de travail peuvent engendrer des décalages de rythmes de vie dans un couple ou une fatigue importante. Ces décalages de vie peuvent affecter la vie du couple.

Toutefois, l'apport d'un salaire régulier au sein d'un couple peut permettre d'améliorer le confort et les conditions de vie du couple.

L'importance de l'impact de l'activité minière sur les couples est qualifiée de positive, elle est moyenne :

	Durée	Intensité	Étendue	Sensibilité	Importance
Impact	Longue	Moyenne	Ponctuelle	Moyenne	Moyenne
Note	3	2	1	2	12

5.3.6. Éducation et formations

✔ **Impact brut**

Le site minier permet l'ouverture de nouveaux postes. Or, pour obtenir les postes à responsabilité, l'obtention des qualifications diplômées est nécessaire. Le système européen, imposant des formations et des qualifications est un handicap pour l'accès à l'emploi pour les jeunes de tribu. Comme le nombre de diplômés sur la commune est très faible, le centre minier de Poya est obligé de chercher du personnel diplômé/formé en dehors des limites communales.

Les jeunes sont intéressés par le travail sur mine. La création de nouveaux emplois représente une source de motivation pour les jeunes à suivre des formations. Dans certains cas, les formations sont souvent longues et les jeunes peuvent perdre de la motivation. L'importance de l'impact de l'activité minière sur l'éducation est positive. Elle est qualifiée de moyenne :

	Durée	Intensité	Étendue	Sensibilité	Importance
Impact	Courte	Faible	Ponctuelle	Moyenne	Mineure
Note	1	1	1	2	6

✔ **Mesures**

Pour le recrutement d'un poste, la mine s'assure d'engager d'abord un habitant de la commune afin de favoriser l'emploi local.

Des programmes de formation pour la population et les tribus, en particulier celle de Ouendji seront également mis en place afin de motiver les jeunes :

- Permis Pour l'Avenir (PPA) pour les postes de conducteurs d'engins mobiles : 20 participants/an ;
- Lutte contre l'illettrisme, 20 participants/an également.

✔ **Impact résiduel**

L'importance de l'impact de l'activité minière sur l'éducation et les formations est positive, elle est qualifiée de moyenne :

	Durée	Intensité	Étendue	Sensibilité	Importance
Impact	Longue	Moyenne	Ponctuelle	Moyenne	Moyenne
Note	3	2	1	2	12

5.3.7. Grèves et blocages

✔ **Impact brut**

La NMC indique qu'il existe occasionnellement des grèves ou blocages par le personnel minier de Poya mais ces derniers sont de courtes durées et traités rapidement.

L'importance de l'impact des grèves et blocages est négative, elle est qualifiée de mineure :

	Durée	Intensité	Étendue	Sensibilité	Importance
Impact	Courte	Faible	Ponctuelle	Moyenne	Mineure
Note	1	1	1	2	6

5.3.8. Gestion de l'argent

✔ **Impact brut**

Le mode de vie traditionnel inclut peu la gestion de l'argent : les terres sont attribuées selon les règles coutumières et les logements construits en fonction des ressources disponibles. Dans le mode de vie traditionnel, c'est la solidarité familiale et la solidarité communautaire qui priment.

Avec un salaire fixe, certaines personnes, mal préparées à la gestion financière peuvent s'endetter et ne pas épargner pour l'avenir. Par ailleurs, un mauvais usage de leur argent peut parfois conduire à l'achat et la consommation d'alcool.

L'importance de l'impact de l'activité minière sur la gestion de l'argent est négative, elle est qualifiée de moyenne :

	Durée	Intensité	Étendue	Sensibilité	Importance
Impact	Moyenne	Moyenne	Locale	Moyenne	Moyenne
Note	2	2	2	2	12

5.4. Les effets sur l'économie locale

5.4.1. L'emploi

✔ **Impact brut**

Le site de DDP sera tâcheronné et permettra de maintenir les sous-traitants actuellement en activité dans le cadre du projet de fermeture de la carrière Claude (Tableau 19). Les chiffres d'affaires estimés pour les quatre prochaines séquences quinquennales sont respectivement de 64 714 614 CFP, 76 954 693 CFP, 97 214 398 CFP, 67 129 795 CFP.

NMC a privilégié les entreprises situées sur la commune de Poya. Sept activités sous traitées sur onze sont réalisées par des entreprises dont le siège social se situe à Poya soit 90% du chiffre d'affaires.

Tableau 19 : Sous-traitance de Dent de Poya (Source : NMC, 2023).

Opérations sous traitées	Nombre sociétés sous-traitance	Commune ou siège de la société	Effectif total	Montant prévisionnel des dépenses de sous-traitance			
				SQ1	SQ2	SQ3	SQ4
Exploitation	1	Poya		54 126 145	65 126 481	83 334 171	56 296 703
Gardiennage	1	Poya	3	4 400 000	4 400 000	4 400 000	4 400 000
Supervision	1	Voh	1	5 988 469	7 228 212	9 280 227	6 233 092
Roulage/Chargement	6	Poya	6				
Arrosage	1	Poya		-	-		-
Transport Échantillon	1	Poya		-	-	-	-
Droit de passage	1	Poya		-	-	-	-
Chargement (terre)	1	Poya		-	-	-	-
Assistance/Expertise/ Étude (Bureau étude)	≈ 3	Hors province nord		-	-	-	-
Assistance Topographe	1	Kone		-	-	-	-
Achat Équipement consommables	1	Pouembout (plastinord)		200 000	200 000	200 000	200 000
TOTAL				64 714 614	76 954 693	97 214 398	67 129 795

L'importance de l'impact de l'activité minière sur la sous-traitance est positive, elle est qualifiée de moyenne :

	Durée	Intensité	Étendue	Sensibilité	Importance
Impact	Moyenne	Faible	Locale	Moyenne	Moyenne
Note	2	1	2	2	10

5.4.2. Activités minières

L'ouverture du site de Dent de Poya permettra le maintien d'une activité minière déjà existante sur la commune de Poya pour une durée minimale de 25 ans.

L'importance de l'impact de l'ouverture du site de Dent de Poya sur l'activité minière locale est positive, elle est qualifiée de mineure :

	Durée	Intensité	Etendue	Sensibilité	Importance
Impact	Moyenne	Faible	Locale	Faible	Mineure
Note	2	1	2	1	5

5.4.3. Le secteur primaire

➤ Agriculture

Aucune zone de culture vivrière ou agricole n'est recensée sur ou à proximité immédiate de la zone d'étude. L'importance de l'impact est donc qualifiée de nulle :

	Durée	Intensité	Etendue	Sensibilité	Importance
Impact	-	-	-	-	Nulle
Note	-	-	-	-	-

➤ Pêche

✔ **Impact brut**

Comme vu à la partie 5.3.3, des pollutions peuvent accidentellement se déverser dans la baie lors du déchargement du minerai. Par ailleurs, des pollutions terrigènes peuvent parvenir du site minier et se diriger dans les cours d'eau pour ensuite se jeter dans la baie.

L'importance de l'impact de l'activité minière sur la pêche est négative, elle est qualifiée de majeure :

	Durée	Intensité	Étendue	Sensibilité	Importance
Impact	Longue	Moyenne	Locale	Forte	Majeure
Note	3	2	2	3	21

✔ **Mesures**

Les mesures précédemment évoquées concernant la gestion des eaux et les moyens permettant de prévenir les fuites de produits chimiques seront aussi effectives pour préserver le milieu marin.

En effet, un plan de gestion des eaux efficace et des ouvrages entretenus permettront de limiter au maximum les apports terrigènes dans la baie de Poya. De même un suivi régulier des engins et du matériel couplé à l'utilisation de kits environnementaux permettront d'éviter toute pollution des eaux, douces ou marines.

La NMC soutient aussi un projet de pépinière à la tribu de Ouendji (partenaires : Province Nord - DDE-CCI-NMC) afin de développer le secteur primaire.

✔ **Impact résiduel**

L'importance de l'impact résiduel de l'activité minière sur la pêche est négative, elle est qualifiée de moyenne :

	Durée	Intensité	Étendue	Sensibilité	Importance
Impact	Moyenne	Faible	Ponctuelle	Forte	Moyenne
Note	2	1	1	3	12

5.4.4. Le secteur secondaire

Aucune nouvelle infrastructure ne sera réalisée. L'importance de l'impact de la mine sur le secteur secondaire est qualifiée de nulle :

	Durée	Intensité	Étendue	Sensibilité	Importance
Impact	-	-	-	-	Nulle
Note	-	-	-	-	-

5.4.5. Le secteur tertiaire

✔ **Impact brut**

Les pièces détachées et les pneumatiques viennent de Nouméa, ils ne sont pas disponibles à Poya. Le carburant est également acheminé de Nouméa.

L'importance de l'impact de l'activité minière sur le secteur tertiaire est qualifiée de nulle :

	Durée	Intensité	Étendue	Sensibilité	Importance
Impact	-	-	-	-	Nulle
Note	-	-	-	-	-

5.4.6. Le secteur du tourisme

✔ **Impact brut**

L'activité minière n'est pas directement en lien avec le tourisme. L'importance de l'impact de l'activité minière sur le tourisme est nulle :

	Durée	Intensité	Étendue	Sensibilité	Importance
Impact	-	-	-	-	Nulle
Note	-	-	-	-	-

✔ **Mesures**

Toutefois NMC soutient des projets afin de développer le tourisme:

- Rénovation & Extension du gîte chez Reine à Poya GOHAPIN (partenaires : Province Nord - DDE-CCI-NMC) ;
- Projet de réalisation de Camping chez l'habitant (NEKLI) (partenaires : Province Nord - DDE-CCI-NMC) ;

✔ **Impact résiduel**

L'importance de l'impact de l'activité minière sur le tourisme est positive, elle est qualifiée de moyenne :

	Durée	Intensité	Étendue	Sensibilité	Importance
Impact	Longue	Moyenne	Locale	Moyenne	Moyenne
Note	3	2	2	2	14

6 Synthèse des impacts sur les composantes du milieu

Les impacts potentiels et résiduels sur la socio-économie de la commune de Poya du site Dent de Poya sont évalués dans le Tableau 20 ci-dessous. Ce tableau rappelle les mesures ERC prévues. Les impacts notifiés en bleu, représentent un impact positif.

Tableau 20 : Synthèse des impacts potentiels et résiduels et mesures ERC (Source : O.R.E., 2023).

Composante environnementale	Source d'impact brut	Description de l'impact brut	Impact brut - Phase Travaux										Mesures ERC - Phase travaux	Impact résiduel - Phase Travaux										
			Durée	Durée (note)	Intensité	Intensité (note)	Étendue	Étendue (note)	Sensibilité	Sensibilité (note)	Note globale	Importance de l'impact		Durée	Durée (note)	Intensité	Intensité (note)	Étendue	Étendue (note)	Sensibilité	Sensibilité (note)	Note globale	Importance de l'impact	
SOCIAL																								
Commodité du voisinage	Poussières	Activité d'exploitation, circulation des engins	Émissions de poussières lors du fonctionnement des cribles et du roulage, chargement du minerai	Moyenne	2	Faible	1	Locale	2	Moyenne	2	5	Mineure	Arrosage des pistes	Courte	1	Faible	1	Ponctuelle	1	Moyenne	2	3	Mineure
	Gaz d'échappement	Circulation des engins	Émissions de gaz d'échappement par les engins	Moyenne	2	Faible	1	Ponctuelle	1	Faible	1	4	Mineure	Entretien régulier des véhicules	Courte	1	Faible	1	Ponctuelle	1	Faible	1	3	Mineure
	Emissions sonores	Circulation des engins	Augmentation du niveau sonore	Moyenne	2	Moyenne	2	Locale	2	Faible	1	6	Mineure	-	Moyenne	2	Faible	1	Ponctuelle	1	Faible	1	4	Mineure
Accès aux ressources naturelles	Terrestres	Défrichement Émissions sonores, poussières, gaz d'échappement	Destruction des formations végétales Gêne de la faune, fuite de la faune mobile	Longue	3	Moyenne	2	Ponctuelle	1	Moyenne	2	12	Moyenne	Évitement des zones sensibles et riches Limiter l'impact sur les zones moins sensibles Reforestation Engins correctement entretenus/vérifiés Arrosage des pistes et des chantiers	Moyenne	2	Faible	1	Ponctuelle	1	Moyenne	2	8	Moyenne
	Cours d'eau	Sols nus, pollution accidentelle	Pollution terrigène, pollution chimique (hydrocarbures) des eaux de surface	Longue	3	Moyenne	2	Locale	2	Forte	3	21	Majeure	Engins correctement entretenus/vérifiés Arrosage des pistes et des chantiers re végétalisation	Moyenne	2	Faible	1	Ponctuelle	1	Forte	3	12	Moyenne
	Marines	Sols nus, pollution accidentelle	Pollution terrigène, pollution chimique (hydrocarbures) des eaux de surface	Longue	3	Moyenne	2	Locale	2	Forte	3	21	Majeure	Engins correctement entretenus/vérifiés Arrosage des pistes et des chantiers re végétalisation	Moyenne	2	Faible	1	Ponctuelle	1	Forte	3	12	Moyenne

Composante environnementale	Source d'Impact brut	Description de l'Impact brut	Impact brut - Phase Travaux										Mesures ERC - Phase travaux	Impact résiduel - Phase Travaux										
			Durée	Durée (note)	Intensité	Intensité (note)	Étendue	Étendue (note)	Sensibilité	Sensibilité (note)	Note globale	Importance de l'impact		Durée	Durée (note)	Intensité	Intensité (note)	Étendue	Étendue (note)	Sensibilité	Sensibilité (note)	Note globale	Importance de l'impact	
Vie traditionnelle	Culture	Système européen	Participation faible à la vie de la tribu Perte de la culture et la langue traditionnelle	Longue	3	Moyenne	2	Locale	2	Moyenne	2	14	Moyenne	-	Courte	1	Moyenne	2	Locale	2	Moyenne	2	10	Moyenne
Vie de famille	Enfants	Apport d'un salaire régulier Disponibilité réduite de la part des parents	Amélioration des conditions de vie Décrochage scolaire des enfants	Courte	1	Moyenne	2	Ponctuelle	1	Moyenne	2	6	Mineure	-	Longue	3	Faible	1	Ponctuelle	1	Moyenne	2	10	Moyenne
	Couples	Apport d'un salaire régulier Décalage de rythmes de vie	Amélioration des conditions de vie	Longue	3	Moyenne	2	Ponctuelle	1	Moyenne	2	12	Moyenne	-	Longue	3	Moyenne	2	Ponctuelle	1	Moyenne	2	12	Moyenne
Education et formations		Diplôme obligatoire	Source de motivation à étudier et travailler	Courte	1	Faible	1	Ponctuelle	1	Moyenne	2	6	Mineure	Programmes de formations, recrutement local	Longue	3	Moyenne	2	Ponctuelle	1	Moyenne	2	12	Moyenne
Grèves et blocages		Blocage des sites	Rares arrêts de l'activité	Courte	1	Faible	1	Ponctuelle	1	Moyenne	2	6	Mineure	-	Courte	1	Faible	1	Ponctuelle	1	Moyenne	2	6	Mineure
Gestion de l'argent	Travailleurs	Salaire régulier	Mauvaise gestion de l'argent, endettement, achat d'alcool	Moyenne	2	Moyenne	2	Locale	2	Moyenne	2	12	Moyenne	-	Moyenne	2	Moyenne	2	Ponctuelle	1	Moyenne	2	10	Moyenne
ECONOMIE LOCALE																								
Emplois	Sous-traitance	Emploi de personnel	Emploi de personnel du site minier	Moyenne	2	Faible	1	Locale	2	Moyenne	2	10	Moyenne	-	Moyenne	2	Faible	1	Locale	2	Moyenne	2	10	Moyenne
Activités minières	Production et exportation	Exploitation d'une nouvelle zone	Augmentation ou maintien de la quantité de minerai produit	Moyenne	2	Faible	1	Locale	2	Faible	1	5	Mineure	-	Moyenne	2	Faible	1	Locale	2	Faible	1	5	Mineure
Secteur primaire	Agriculture	-	-	-	0	-	0	-	0	-	0	0	Nulle	-	-	0	-	0	-	0	-	0	0	Nulle
	Pêche vivrière	Pollution des eaux de la rivière et des eaux de mer	Diminution de la population piscicole	Longue	3	Moyenne	2	Locale	2	Forte	3	21	Majeure	Gestion des eaux sur mines Entretien régulier des véhicules	Moyenne	2	Faible	1	Ponctuelle	1	Forte	3	12	Moyenne

Composante environnementale	Source d'Impact brut	Description de l'Impact brut	Impact brut - Phase Travaux										Mesures ERC - Phase travaux	Impact résiduel - Phase Travaux										
			Durée	Durée (note)	Intensité	Intensité (note)	Étendue	Étendue (note)	Sensibilité	Sensibilité (note)	Note globale	Importance de l'impact		Durée	Durée (note)	Intensité	Intensité (note)	Étendue	Étendue (note)	Sensibilité	Sensibilité (note)	Note globale	Importance de l'impact	
Secteur secondaire	-	-	-	0	-	0	-	0	-	0	0	0	Nulle	-	-	0	-	0	-	0	-	0	0	Nulle
Secteur tertiaire	-	-	-	0	-	0	-	0	-	0	0	0	Nulle	-	-	0	-	0	-	0	-	0	0	Nulle
Secteur du tourisme	-	-	-	0	-	0	-	0	-	0	0	0	Nulle	-	Longue	3	Moyenne	2	Locale	2	Moyenne	2	14	Moyenne

7 Conclusion

L'activité minière implique une transition des populations vers un système occidental au niveau individuel, de la famille et/ou de la communauté. Cette transition a des effets positifs comme sur le niveau de vie, et des aspects négatifs comme sur la perte de la culture traditionnelle. Il est donc nécessaire de faciliter cette transition afin que les populations s'adaptent à ce nouvel environnement économique et social.

Comme évoqué dans la DAEM du centre minier de Poya, les sociétés minières ne doivent pas être les seules à mettre en place des mesures de gestion des impacts. Tous les acteurs (gouvernement, provinces, communes, autorités coutumières) doivent collaborer pour développer des solutions afin de mieux prendre en compte la population concernée et son environnement.

8 Bibliographie

Commune de poya. 2018. Plan d'urbanisme directeur de la commune de Poya (Nékö), 127 p.

Fritsch E. 2021. Atlas des latérites nickélifères de Nouvelle-Calédonie. Les gisements de nickel latérite de Nouvelle-Calédonie, volume V. Nouvelle-Calédonie : CNRT Nickel et son environnement, 57 p.

ISEE. 2019. Chiffre clés de la commune de Poya, 8 p.

ISEE. 2019. Portrait de la tribu de Gohapin – Goipin, 2 p.

ISEE. 2019. Portrait de la tribu de Montfaoué, 2 p.

ISEE. 2019. Protrait de la tribu de Nekliaï-Kradji – Nékilyai, 2 p.

ISEE. 2019. Portrait de la tribu de Népou – Népuu, 2 p.

ISEE. 2019. Portrait de la tribu de Nétéa, 2 p.

ISEE. 2019. Portrait de la tribu de Ouendji – Wêdji, 2 p.

NMC. 2012. Demande d'autorisation d'exploitation, centre minier de Poya, Etude socio-économique, version 1, 59 p.

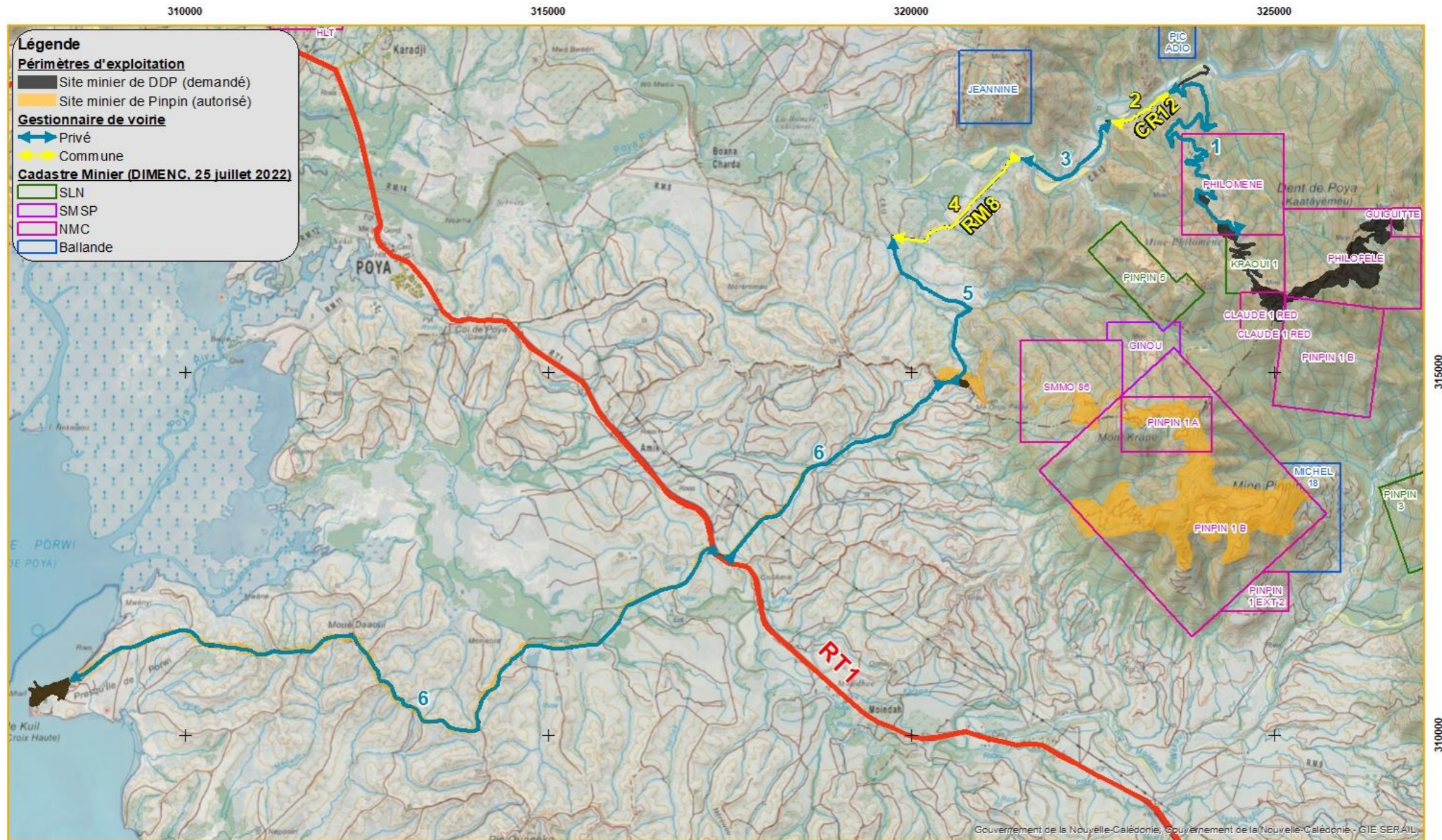
9 Annexes

Annexe 6 : Carte de la piste de roulage de Dent de Poya	56
Annexe 7 : Aires coutumières et langues Kanak en Nouvelle-Calédonie.....	57
Annexe 8 : Description des résidences principales de Poya	58
Annexe 9 : Taux d'équipement en électroménager et biens de consommation de Poya	60
Annexe 10 : La description des actifs occupés	61

Annexe 1 : Carte de la piste de roulage de Dent de Poya

Demande d'autorisation d'exploitation du site de DDP - Centre minier de Poya

Description de la piste de roulage du site de DDP



Cartographie: EC - DPE NMC, Janvier 2023.
Fonds: Géorep nc
Référentiel: RGNC 91-93 Lambert



Annexe 2 : Aires coutumières et langues Kanak en Nouvelle-Calédonie



Les aires coutumières et les langues kanak de Nouvelle-Calédonie (Source : Académie des langues Kanak, 2015)

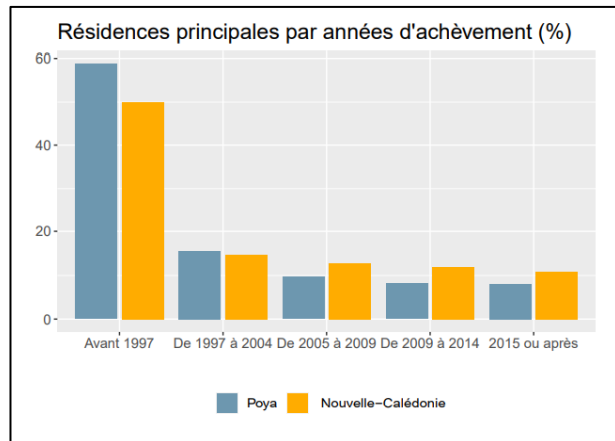


Annexe 3 : Description des résidences principales de Poya

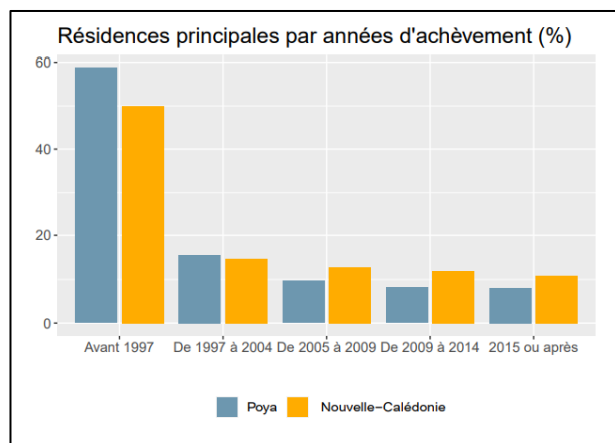
🟢 **Les périodes d'achèvement**

Les périodes d'achèvement montrent le nombre de constructions finies pour un laps de temps donné.

La période où le nombre de construction est le plus important est avant 1997. Depuis cette année, le nombre de résidences principales par années d'achèvement est homogène.



Résidences principales par années d'achèvement (en %) (Source : ISEE, 2019)

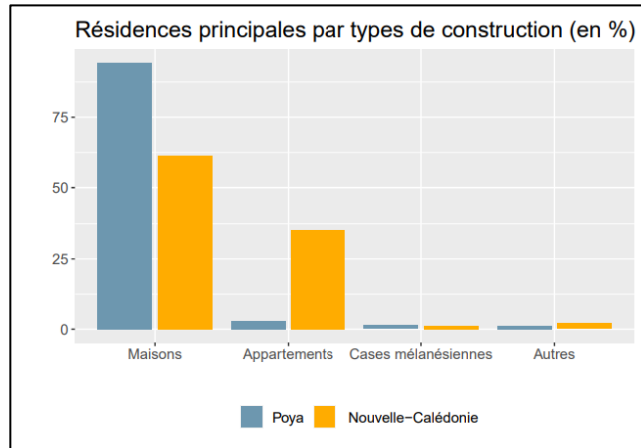


Résidences principales par années d'achèvement (en %) (Source : ISEE, 2019)

✔ **Type de construction**

Sur la commune de Poya on trouve exclusivement des maisons. La construction en appartement n'existe quasiment pas.

Les habitats traditionnels sont aujourd'hui très peu construits par rapport aux maisons, dites « modernes ». En effet, les maisons représentent environ 77 % des constructions contre 1% pour les cases mélanésiennes.

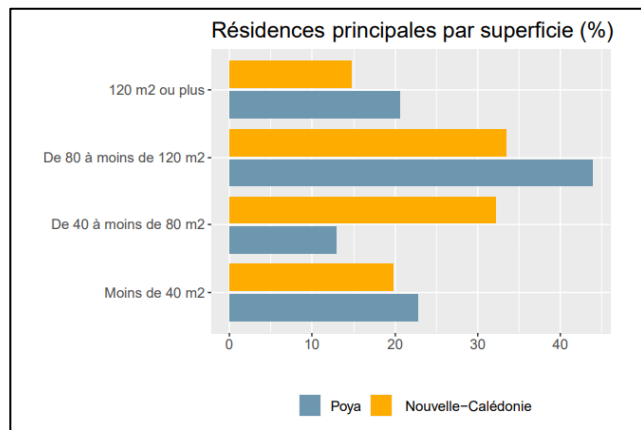


Résidences principales par types de construction (en %) (Source: ISEE, 2019)

✔ **La superficie des résidences principales**

La majorité des résidences principales (environ 33%) ont une superficie comprise entre 80 et 120 m².

Les résidences avec moins de 40 m² représentent 20% des résidences totales.



Résidences principales par superficie (en %) (Source : INSEE, 2019)

✔ **Statut d'occupation des résidences principales**

En 2019, 80,1 % des résidences principales ont le statut d'occupation par le propriétaire. 10,1 % ont le statut de locataire et 9,5% sont logés gratuitement.

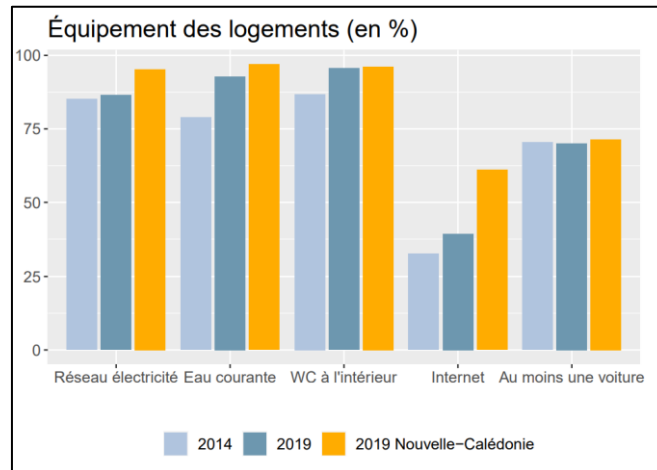
	Poya		Nouvelle-Calédonie		
	2014	%	2019	%	%
Ensemble	927	100,0	871	100,0	100,0
Locataire du parc privé	105	11,3	79	9,1	19,3
Locataire du parc social	7	0,8	11	1,3	15,2
Logé gratuitement	91	9,8	83	9,5	5,0
Propriétaire	724	78,1	698	80,1	60,5

Statut d'occupation des résidences principales (Source : INSEE, 2019)

Annexe 4 : Taux d'équipement en électroménager et biens de consommation de Poya

✔ **Équipement des logements**

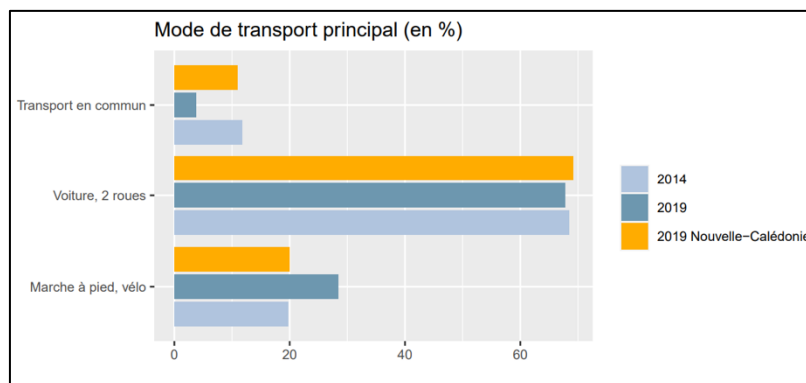
Les logements sont de plus en plus équipés à Poya. En 2019, la majorité des logements possède le réseau électrique, l'eau courante et les WC à l'intérieur de l'habitation. Plus de la moitié des logements ont internet et au moins une voiture.



Équipement des logements à Poya (Source : ISEE, 2019)

✔ **Mode de transport principal**

Les déplacements sont effectués pour environ un tiers, en utilisant la marche à pied ou le vélo. 69% utilisent une voiture ou un deux roues comme mode de transport. Le reste se déplace avec les transports en commun.



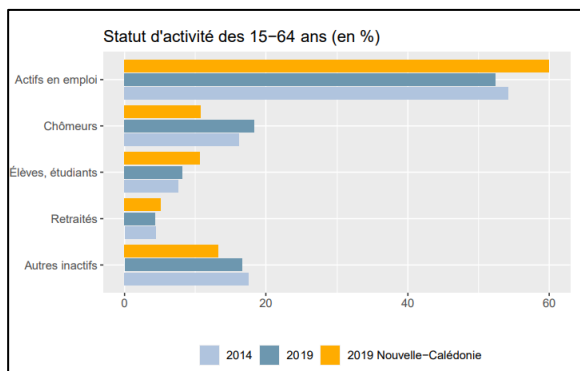
Mode de transport principal (en %) (Source : ISEE, 2019)

Annexe 5 : La description des actifs occupés

La situation d'activité

En 2019, 56% des habitants de la commune de Poya sont actifs occupés. 18% sont chômeurs en titre, 7% sont des élèves ou des étudiants et 4% des retraités.

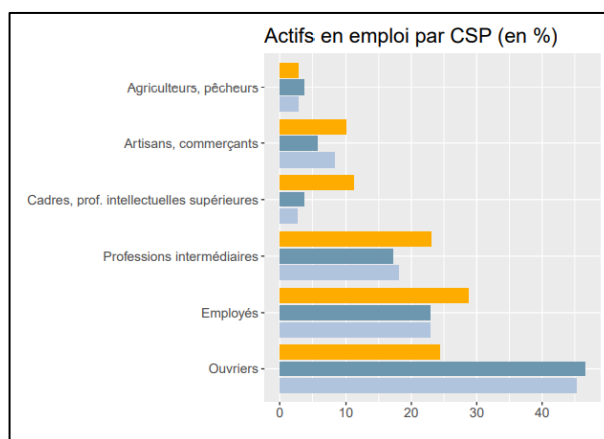
Comparé à 2014, le nombre des actifs occupés a légèrement diminué et le nombre de chômeurs a augmenté.



Situation d'activité entre 15 et 64 ans pour la commune de Poya en 2014 et 2019 (Source : INSEE, 2019)

La catégorie socio-professionnelle

Comme visible sur le diagramme ci-contre, 46% des actifs occupés sont des ouvriers. Environ un quart sont des employés. Et une faible partie (4%) sont des cadres ou des intellectuelles supérieures.



Catégorie socioprofessionnelle en % (Source : INSEE, 2019)

Le statut professionnel

52,4% des actifs occupés sont des salariés du secteur privé à durée indéterminée. 10,4% sont des salariés du secteur public à durée indéterminée. 23,4% ont un contrat déterminé (public ou privé). Le reste des actifs occupés sont des indépendants.

Actifs en emploi par statut professionnel en 2019	Poya				Nouvelle-Calédonie	
	Hommes	Femmes	Ensemble	%	%	
Ensemble (15-64 ans)	579	416	995	100,0	100,0	
Indépendants	79	58	137	13,8	17,3	
Privé	455	257	712	71,6	57,7	
Privé CDD	105	86	191	19,2	14,9	
Privé CDI	350	171	521	52,4	42,8	
Public	45	101	146	14,7	25,0	
Public CDD	9	34	43	4,3	6,2	
Public CDI	36	67	103	10,4	18,8	

Actifs en emploi par statut professionnel en 2019 (Source : INSEE, 2019)